



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



- P. 3 **Edito**
- P. 4 **Le mot de la Présidente**
- P. 6 **L'EPEC en quelques mots**
- P. 7 **Gouvernance et Organisation interne**
- P. 9 **Informier et orienter les parisien·ne·s sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise**

P. 12 **Accompagner les parisien·ne·s pour accéder à la formation et à l'emploi**

- › Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : Le PLIE de Paris
- › 2024 : Toutes championnes, tous champions !
- › Le public réfugié et l'accès à l'emploi dans le cadre du PIC Intégration des réfugiés
- › École des Métiers du Vélo de Paris dans le cadre de Paris Fabrik
- › Agir conjointement sur l'accès au logement et l'accès à l'emploi par la mobilité inter-régionale
- › Le Groupement des Créateurs

P. 39 **Faire accéder à l'emploi les publics qui en sont éloignés par le levier de la commande publique et des marchés privés du territoire**

- › Le Pôle Clause sociale

P. 49 **Accompagner les entreprises parisiennes, pour favoriser l'emploi local**

P. 55 **Agir en partenariat avec le service public de l'emploi et la ville de Paris pour favoriser l'emploi durable**

P. 40 **Financer les actions, piloter la subvention globale FSE et gérer le budget de l'association au service de l'activité**

P. 44 **Perspectives 2022**





### **AFAF GABELOTAUD**

Adjointe à la Maire de Paris  
en charge des Entreprises, de l'Emploi  
et du Développement économique



*En 2021, l'EPEC fêtait sa cinquième année, naissant de l'union de deux outils majeurs de l'intervention de la Ville de Paris en direction des publics les plus éloignés de l'emploi et en soutien aux entreprises parisiennes (le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – PLIE - et la Maison de l'Emploi de Paris). Depuis 2016, l'association n'a cessé de consolider sa présence sur le front de l'emploi, étoffant son action, étendant sa géographie d'intervention, s'adaptant à différents publics et aux contextes, cela en parfaite intelligence avec la Ville de Paris.*

*2020 a été marquée par le début d'une crise sanitaire et économique menant à un accroissement quasi instantané des inégalités et des situations de vulnérabilité particulièrement importantes à Paris, appelant des mesures d'urgence.*

*2021 aura été l'année des réponses stratégiques, dont les effets s'ancreront dans la durée. C'est ainsi qu'avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, nous avons lancé en novembre 2020 le plan « Paris Boost Emploi » pour amplifier les actions en faveur de l'emploi et du développement économique parisiens. Opérateur indispensable de l'emploi à Paris, l'EPEC a su s'associer à cette démarche, avec la réactivité et l'agilité qui la caractérisent.*

*L'EPEC a notamment renforcé un de ses pôles dont l'action nous tient particulièrement à cœur à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : les Clauses sociales d'insertion. L'année 2021 s'est d'ailleurs terminée de manière symboliquement forte avec la signature en novembre d'une convention avec l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, valorisant dans le champ de l'insertion les métiers d'art et du patrimoine.*

*L'année 2021 aura aussi été celle du bilan du PLIE dont l'évaluation a montré à nouveau que l'EPEC pouvait déployer un travail et une présence de qualité dans les quartiers, au plus près des Parisiennes et des Parisiens dont les besoins d'accompagnement vont grandissant, tout en menant une stratégie globale.*

*Paris a connu en 2021 un rebond de son activité, marqueur de son dynamisme (6 % de chômage au sens du bureau international du travail au 4e semestre, son niveau le plus bas depuis 2008). Espérons que cette tendance à la baisse, à laquelle l'EPEC a participé à sa mesure, se confirme durablement ; toutes nos actions vont vers cet objectif.*

*Je remercie chaleureusement l'EPEC, sa présidente, sa direction et toutes ses équipes, pour leur implication et leur enthousiasme à toute épreuve, au service des plus éloignés de l'emploi.*





Le mot  
de la Présidente

**Geneviève GARRIGOS**



L'année 2021 aura été marquée, une fois encore, par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Ses impacts, en particulier sur les publics les plus fragiles, se sont fait fortement ressentir, et les équipes de l'EPEC se sont attachées à trouver des réponses adaptées, avec tout le professionnalisme et le dynamisme qui caractérisent notre association. Les très bons résultats présentés cette année, sur l'ensemble de nos activités l'illustrent parfaitement.

*Les Points Paris Emploi* des 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements ont repris leur activité, et accueilli plus de 16 000 Parisiennes et Parisiens, que ce soit dans nos locaux ou lors d'ateliers et événements avec les partenaires, que ce soit en recherche d'information et d'orientations sur l'emploi, la formation ou la création d'entreprise

Tous dispositifs confondus, nous avons accompagné plus de 5 800 personnes vers la formation et l'emploi, et plus de 2 000 d'entre elles ont été recrutées, dont la moitié sur un emploi pérenne.

Ces très bons résultats, malgré la poursuite de la crise sanitaire, démontrent la pertinence des actions d'accompagnement centrées sur les besoins spécifiques des personnes éloignées de l'emploi et intégrées dans le tissu économique et partenarial local. Ainsi :

- 3261 personnes ont été accompagnées par les 34 référents du **PLIE**, dont 447 d'entre elles sorties au cours de l'année pour emploi durable (le meilleur résultat depuis la création du PLIE en 2005). Les 46 sites de permanences répartis sur neuf arrondissements, permettent un maillage partenarial et une animation territoriale efficaces.
- 61 personnes ont intégré les sept promotions de « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » et 20 d'entre elles ont accédé à un emploi ou à une formation qualifiante durant l'année.

- avec le programme **ALLERO** (Accueil Linguistique Logement Emploi Réseau Outils) nous avons accompagné 137 réfugié·e·s et demandeur·se·s d'asile, dont 56% ont accédé à un emploi durable ou une formation.

- Le programme expérimental **EMILE** (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi) l'EPEC s'est achevé fin 2021. Nous sommes très fiers d'avoir permis à 450 personnes d'être accompagnées dans ce cadre, dont une centaine s'est installée sur les territoires, avec un emploi et un logement à la clef.

- Démontrant une fois de plus sa capacité d'innovation et d'agilité, l'EPEC a initié l'expérimentation fin 2021, d'une nouvelle méthode d'accompagnement : le **Groupement de Créateurs**, en partenariat avec l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC). La finalité est l'insertion socio-professionnelle, en s'appuyant sur envie d'entreprendre comme catalyseur. Il s'agit d'aller au devant des publics pour les sensibiliser à l'entrepreneuriat, et de favoriser l'émergence de projets. En quelques semaines, 30 personnes ont été sensibilisées, et 10 d'entre elles ont été accompagnées par l'EPEC.

*Le Pôle départemental des clauses sociales* qui a pour levier la commande publique et des marchés privés du territoire est en nette progression, avec 1 300 000 heures d'insertion réalisées en 2021 sur 1269 marchés publics et privés. Les clauses ont ainsi bénéficié à 1911 personnes. 737 ont été recrutées (soit une progression de 35 % par rapport à 2020), dont 70 % en emploi durable. Les marchés de la Ville de Paris et de l'Etat représentent plus de 70 % des marchés actifs.

L'EPEC vient en appui des grands enjeux du territoire parisiens et 13 nouvelles collaborations ont donné lieu à la signature de conventions de partenariat, notamment avec l'établissement public chargé de la restauration

de la cathédrale Notre Dame de Paris, le Musée du Quai Branly, la Réunion des Musées Nationaux pour le Grand Palais, Réinventer Paris GRDF, EPAURIF, SOGARIS, et bien d'autres encore.

*Avec le Pôle Mutations Economiques, nous accompagnons les entreprises parisiennes pour favoriser l'emploi local.*

Depuis juin 2020, nous proposons *un service d'appui RH aux TPE/PME*, financé et labellisé par l'Etat (DRIEETS) et cofinancé par la Ville de Paris. L'EPEC apporte ainsi un appui de premier niveau à des entreprises parisiennes de moins de 50 salariés pour l'ensemble des questions liées à la gestion du personnel, et en particulier pour gérer les conséquences de la crise sanitaire sur leur activité. C'est 330 entreprises qui ont ainsi été accompagnées en 2021, dont 134 nouveaux établissements.

Toujours en réponse à la crise sanitaire, en 2021, nous avons créé la *plateforme d'appui aux Transitions Collectives*, destinée à sécuriser la reconversion professionnelle des salarié·e·s dont l'emploi est fragilisé par la crise sanitaire ou par les mutations économiques, numériques ou écologiques, en finançant une formation de reconversion vers un métier porteur du bassin d'emploi. L'EPEC informe et sensibilise les entreprises de ce dispositif, et met en relation les salarié·e·s avec les entreprises recruteuses. En 2021, l'EPEC a ainsi contacté plus de 150 entreprises des secteurs HCR (hôtellerie/ cafés/ restauration) et évènementiel, et réalisé une soixantaine d'entretiens de diagnostic

L'EPEC est co-signataire des Pactes parisiens pour l'emploi et les entreprises de la Ville de Paris, du Plan Parisien pour l'Insertion et l'Emploi, et membre du consortium Service Public de l'Insertion et de l'Emploi. L'EPEC a également répondu présente pour contribuer à accompagner les publics les plus fragilisés par la crise, en proposant des actions dans le cadre du plan « Paris Boost Emploi » lancé par la Maire de Paris fin 2020.

D'un point de vue institutionnel, l'année 2021 a marqué la fin de la programmation FSE 2014-2021, et avec nos partenaires et l'appui du cabinet Sauléa, nous avons mené l'évaluation du Protocole 2016-2021 du PLIE. Le calendrier de lancement du nouveau programme FSE+ ayant été retardé au niveau national, un avenant au Protocole devra être signé en 2022, dans l'attente des nouveaux règlements européens permettant de rédiger le Protocole du PLIE pour 2022-2027.

Enfin, sur le plan interne, l'association a pris la décision en 2021 d'adhérer à la Convention Collective des Missions Locales et PAIO étendue aux PLIE et Maisons de l'Emploi, ce qui marque un tournant important dans l'évolution de l'association. Avec cette décision le Conseil d'Administration a voulu, également, reconnaître la qualité du travail et de l'investissement des salarié·e·s, de l'EPEC au service des Parisiennes et des Parisiens.

*Je remercie l'ensemble des élu·es du Conseil d'Administration pour leur implication et leur soutien, et renouvelle toute ma confiance et mes félicitations aux salarié·e·s de l'EPEC pour leur travail, leur dynamisme et leur capacité d'innovation.*



## L'EPEC EN QUELQUES MOTS

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences a été créée le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, par la volonté conjointe de l'Etat et de la collectivité parisienne. Elle fait suite à la fusion du PLIE de Paris et de la Maison de l'Emploi de Paris.

L'EPEC, levier majeur de mise en œuvre et déclinaison des politiques publiques de l'emploi sur le territoire parisien, développe ses axes d'intervention en cohérence avec les principaux acteurs de l'emploi, et en accord avec les priorités stratégiques de la Ville de Paris et du Service Public de l'Emploi.

L'EPEC vise dans ce cadre l'émergence et la pérennisation d'actions innovantes, dans une logique de décloisonnement des approches d'insertion, d'emploi, de responsabilité sociale des entreprises et de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).



### L'ACTION DE L'EPEC S'ORGANISE AUTOUR DE 3 AXES :

- Développer l'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi
- Contribuer au développement local de l'emploi
- Participer à l'anticipation des mutations économiques

### L'EPEC EN QUELQUES CHIFFRES EN 2021

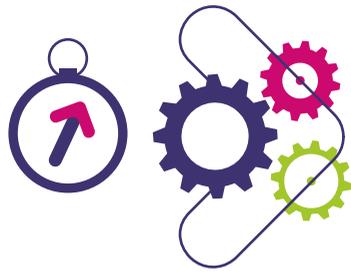
- Plus de 22 370 personnes accueillies, orientées et/ou accompagnées
- Un réseau de plus de 1 800 entreprises et 200 SIAE, associations et organismes de formation
- 5 830 demandeur.se.s accompagné.e-s de façon individualisée et renforcée
- 2 048 recrutements réussis, dont 969 en emploi pérenne (+59 % par rapport à 2020)

16 541 personnes accueillies au sein de nos 2 Points Paris Emploi et orientées vers des dispositifs adaptés

3 261 personnes en suivi par le PLIE avec un accompagnement individualisé et renforcé assuré par 34 référent.e-s sur 46 sites de permanences à Paris

388 entreprises accompagnées par le pôle mutations économiques (service d'appui RH et plateforme Transitions Collectives)

1,3 million d'heures d'insertion réalisées et réparties sur 1 269 marchés actifs accompagnés par le pôle Clause parisien, ayant bénéficié à 1 911 personnes



# Gouvernance et Organisation interne

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences est administrée par un **Conseil d'Administration** qui comprend 13 membres répartis en 3 Collèges :

- › Le Collège des Membres constitutifs de droit (la Ville de Paris, l'État et Pôle emploi), et un Membre constitutif (la Région Île- de-France),
- › Le Collège des membres associés (8 membres).

**Le Conseil d'Administration de l'EPEC définit les principales orientations et axes stratégiques de l'association.**

**L'équipe salariée de l'EPEC pilote et met en œuvre ces orientations.**

Au 31/12/2021, elle était composée de 59 salarié·e·s, réparti·e·s au sein de la Direction Générale, et de 3 Directions opérationnelles.

› **Trombinoscope mis à jour au 1<sup>er</sup> juin 2022**

*Légende des couleurs*

Direction Générale

Direction Emploi, Inclusion et Solutions Territoriales

Direction Acteurs Économiques et Gestion des Compétences

Direction Administrative et Financière



Sylvie CLEMENÇON  
Directrice Générale



Alain GACHET  
Directeur Opérationnel



Ludovic MULET  
Directeur Administratif  
et Financier



Mehdi ZARAT  
Directeur Opérationnel



Bouchra AHARBIL  
Responsable de Projet  
« 2024 : Toutes championnes,  
tous champions ! »



Zyman ALI-GELE  
Office manager



Solange AWUKLU  
Chargée de Projets  
Clause Sociale



Oria BAKRI  
Conseillère en Insertion  
Professionnelle projet  
ALLERO



Mamadou BARRY  
Chargé de communication



Sophie BAYART  
Responsable de Projet  
Clause Sociale  
partenariats Ville de Paris



Hayat BYHY  
Responsable de Projet  
Emploi



Béatrice CALVET  
Chargée du contrôle  
d'exécution



Juliette CARON  
Responsable de Projet  
Formation, PLIE



Gohar CHOBANYAN  
Responsable de Projets  
PLIE



Clément COQUERY  
Chargé de Projets  
Clause Sociale et  
Relations entreprises



Nicolas CORTI  
Chargé d'Appui Technique  
PLIE



Isabelle DETELDER  
Chargée de relations  
entreprises PLIE/ALLERO



Thibaut DELAVOYE  
Responsable de Projet  
plateforme SAP



Christophe DEVREUX  
Référént de Parcours  
PLIE



Siramany DIARRASSOUBA  
Référént de parcours  
PLIE



Tatiana DURAND  
Conseillère en insertion  
socio-professionnelle



Rigène GRIRA  
Agente d'accueil  
et d'orientation



Simon FAFOURNOUX  
Chargé de projets  
Clauses sociales  
et Relation entreprises



Tracy FILLIEUX  
Chargée de Projets  
Clause Sociale



Sophie GERMAIN  
Assistante administrative  
PLIE





Ricardo GUEVARA  
Conseiller numérique



Rachida GRAS  
Secrétaire PLIE de Paris  
Chargée de Repérage - Projet  
« 2024 : Toutes championnes,  
tous champions ! »



Clara GRIMAUD  
Chargée de gestion FSE



Christophe JOIE  
Référént de Parcours  
PLIE



Laurence HUBSWERLIN  
Assistante de Direction



Eliezer KABAWA  
Référént de Parcours  
PLIE



Michèle KIKI  
Référént de Parcours  
PLIE



Muriel KNEZEK  
Secrétaire



Sana KNOUZI  
Chargee  
des Ressources Humaines



Stéphane LABROUSSE  
Conseiller en Insertion socio-professionnelle  
projet « 2024 : Toutes championnes,  
tous champions ! »



Sarah LAFON-TOF  
Chargée de relations  
entreprises, PLIE/ALLERO



Sarah LEBORGNE  
Référént de Parcours  
PLIE



Abdelaziz MAGHFOUL  
Référént de Parcours  
PLIE



Mouna MAGHRAOUI  
Chargée du contrôle  
d'exécution



Bibata MAÏGA  
Chargée du contrôle  
d'exécution



Guillaume MAISON  
Chargé de Projets SARH



Marthe MBILA  
Chargée des Ressources  
Humaines



Nadia MEDJEBER  
Assistante Veille  
de Parcours



Victorine MONDON  
Chargée de Gestion FSE



Juliette PELLETIER  
Chargée de Projets  
Etapas d'Insertion PLIE



Claire PIOT  
Responsable de Projets  
IAE



Julien PREAU  
Référént de Parcours  
PLIE



Cindy PROVIDENCE  
Référént de Parcours  
PLIE



Thomas PUJO  
Chargé de relations  
entreprises, PLIE



Mangay MOMBONG  
Chargé de relations  
entreprises, PLIE



Kenza OTHMANI  
Médiatrice ALLERO



Noura RABEH  
Chargée de Projets SARH/  
Transitions Collectives



Isabelle RABRET  
Chargée de Projets  
Transitions Collectives



Emmanuelle RAIMBAULT  
Chargée de Projets  
Clause Sociale



Fabrice RICARD  
Référént de Parcours  
PLIE



Agathe ROBREDO-MUGA  
Référént de Parcours  
PLIE



Nathalie ROUX  
Responsable Mutations  
Economiques



Sacha SARFATI  
Contrôleur de gestion



Thierry SAYMARD  
Responsable de Pôle



Adeline SIMON  
Chargée de Projets  
Transitions Collectives



Célia Nika Tita SINGO  
Chargée de Projets  
Clause Sociale



Francisca SOTO-  
SEYDEWITZ  
Agent d'accueil  
et d'orientation



Dorothée STRAVIUS  
Chargée de Projets  
Clause Sociale



Joëlle TCHOKOTE  
Agent d'accueil  
et d'orientation



Charles TOURNEUX  
Responsable de Projets  
PLIE



Maria VALERO  
Conseillère en Insertion  
socio-professionnelle projet  
« 2024 : Toutes championnes,  
tous champions ! »



Nadjia ZENDJEBIL  
Agent d'accueil  
et d'orientation



INFORMER  
ET ORIENTER  
LES PARISIEN·NE·S  
SUR L'EMPLOI,  
LA FORMATION  
ET LA CREATION  
D'ENTREPRISE

P.10 > LES POINTS PARIS EMPLOI (PPE)



ACCUEILLIR,  
INFORMER,  
ORIENTER

# LES POINTS PARIS EMPLOI

Les PPE 10 et 18 font partie du réseau des 10 PPE coordonnés par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris. Ce service « porte d'entrée » est ouvert à tous les Parisien-ne-s en recherche d'un emploi ou d'une évolution professionnelle, sans condition de statut sur le marché du travail. Autrement dit, le lieu où se rendent spontanément les Parisien-ne-s ayant des besoins ou questions en matière d'emploi, de formation et de création d'entreprise, pour avoir des informations et des conseils utiles et immédiats sur ces questions, mais aussi sur les lieux et les acteurs pouvant leur apporter un soutien, les événements organisés sur le territoire...



**ZOOM**

## ➤ Des centres associés de la Cité des Métiers :

Les Points Paris Emploi de l'EPEC situés dans le 10<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> sont labellisés centres associés de la Cité des Métiers de Paris.

Dans le cadre de ce label, ces espaces répondent à des fonctionnalités multiples :

- **Un lieu ressource** avec des conseils fournis par une équipe de chargées d'accueil et d'orientation qualifiées et de la documentation.
- **Un lieu de travail** avec la mise à disposition de tables numériques et la borne tactile PEPS (Paris Espace Partagé Solidaire) comme dans un espace de coworking.
- **Un lieu d'événements** comme des sessions d'information, de formation et de recrutement mais aussi des conférences.
- **Un lieu de réseaux** contribuant aux plans d'actions territoriaux comme ceux de l'inclusion numérique, l'emploi dans les quartiers populaires et la création d'entreprise.

## ➤ Quelques données quantitatives pour l'année 2021 :

L'année 2021 a montré une nette reprise de l'activité, puisque les deux PPE de l'EPEC ont répondu au total à **16 541 contacts**



3 usages de services différents :

- **Le public interrogeant spontanément nos services**, en mobilisant les différents canaux d'accès par téléphone, mail et sur place. **10 941 personnes** + 31 % par rapport à 2020
- **Le public inscrit sur une session de pré-recrutement, à un atelier ou une permanence** de la programmation mensuelle (présentiel et distanciel). **4 222 personnes** + 59 % par rapport à 2020
- **Des professionnels** en lien avec les actions des Directions opérationnelles de l'EPEC, des Directions de la Ville de Paris ou des partenaires locaux. **1 380 professionnels** + 54 % par rapport à 2020



## La 5<sup>e</sup> édition de la **Semaine Pour l'Emploi (SPE)** du 16 au 20 Avril 2021

La SPE est « le moment » de promotion des missions des PPE et des activités menées régulièrement par les partenaires. Cette année **23 évènements ont été animés à 100 % en « distanciel »**. Les personnes ont pu avoir accès à l'ensemble des thématiques favorisant l'accès à l'emploi, la formation et la création d'entreprises ; sans oublier la pratique des outils numériques. Au total **218 personnes ont participé aux ateliers et permanences**.

**Avec nos remerciements aux partenaires :**

ADAGE – ADIE - Barreau de Paris Solidarité - BGE Parif / Cité Lab - Cours Municipaux pour Adultes - Ecole des Métiers du vélo de Paris – Empow'her - La Tortue Bleue – Meltingcoop - Mission Locale de Paris - Pivod - Pôle emploi – Positive Planet - Réseau Primavera - RESSAC – SINGA.

*Avec une mention particulière aux équipes de la DAE de la Ville de Paris et de la Cité des Métiers Paris Villette.*

## ➤ Perspectives 2022

- Renforcer les partenariats associatifs et institutionnels à l'aide d'une offre de services autour de plusieurs axes d'intervention que sont l'appui à la création d'entreprise et l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.
- Contribuer aux plans d'action locaux animés par les Mairies d'arrondissement et par les Équipes de Développement Local de la Politique de la Ville, en s'inscrivant dans les projets de type : Forum Emploi, Rallye Emploi et Itinéraire Emploi.
- Créer une offre de services de médiation et de formation à la pratique du numérique en appui de notre mission d'accès à l'information sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise. Et ainsi, initier des passerelles collaboratives au sein du réseau des Conseillers Numériques France Services.
- Actualiser la convention formalisée avec la Cité des Métiers Paris Villette en intégrant le développement des offres de services respectives. Sans négliger l'investissement utile à l'animation du réseau des Centres associés de Paris et de la Seine-Saint-Denis.

ACCOMPAGNER  
LES PARISIEN·NE·S  
POUR ACCEDER  
À LA FORMATION  
ET À L'EMPLOI

- P. 14 > LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI :  
LE PLIE DE PARIS
- P. 26 > 2024 : TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS !
- P. 29 > LE PUBLIC RÉFUGIÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI DANS  
LE CADRE DU PIC INTEGRATION DES RÉFUGIÉS
- P. 33 > ÉCOLE DES MÉTIERS DU VÉLO DE PARIS  
DANS LE CADRE DE PARIS FABRIK
- P. 35 > AGIR CONJOINTEMENT SUR L'ACCÈS  
AU LOGEMENT ET L'ACCÈS À L'EMPLOI  
PAR LA MOBILITÉ INTER-RÉGIONALE
- P. 37 > LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS



**PLIE**  
LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE PARIS  
**DE PARIS**



ACCOMPAGNER  
VERS L'EMPLOI  
DURABLE

# LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : LE PLIE DE PARIS

Le PLIE de Paris a pour mission d'accompagner les Parisien·ne·s les plus éloigné·e·s des exigences du marché du travail vers l'emploi durable. Il développe et coordonne des actions spécifiques avec les partenaires du territoire parisien et les entreprises, pour favoriser la qualification et l'accès à l'emploi.

## Des parcours d'accompagnement vers l'emploi durable

L'accompagnement du PLIE est un accompagnement très renforcé qui repose sur une fréquence élevée de rendez-vous (2 par mois) et la mise en place d'un parcours d'insertion. Il s'agit d'un accompagnement longue durée (24 mois en moyenne) qui vise l'accès et le maintien en emploi (suivi de 6 mois en emploi).

Il vise à accompagner les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi en travaillant à lever les freins qui ralentissent ou empêchent l'accès à l'emploi durable. Les principaux freins identifiés étant : le manque de qualification, la mauvaise maîtrise de la langue française, un manque d'expérience, un manque de connaissance du marché du travail et des techniques de recherche d'emploi. A ceux-ci s'ajoutent des freins sociaux qui sont également pris en compte par les référent·e·s dans la mise en place de l'accompagnement (problème de santé, problème de logement, manque de ressources, manque de confiance en soi...).

### OBJECTIF : ACCOMPAGNER LE PUBLIC LE PLUS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI VERS L'EMPLOI DURABLE

Le PLIE accompagne les demandeur·se·s d'emploi parisien·ne·s les plus éloigné·e·s du marché du travail, âgé·e·s de plus de 26 ans et résidant dans l'un des neuf arrondissements comportant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### LES CHIFFRES CLÉS DE 2021



3 261  
personnes  
en suivi



823  
nouvelles  
entrées



447  
sorties en emploi  
durable soit 54 %  
de sorties positives

➤ Un maillage partenarial et une animation territoriale pour toucher un public volontaire, éloigné de l'emploi :



34

Référent·e·s de Parcours PLIE (RPP) porté·e·s par l'EPEC et 10 opérateurs externes associatifs



46

sites de permanences, choisis selon la proximité du public, dans ou à proximité des quartiers populaires, et en fonction de l'opportunité de développement



Des orientations faites par des partenaires prescripteur·trice·s pour assurer un accompagnement dit « global » : social et professionnel.

### Les opérateurs du PLIE

	TERRITOIRE D'INTERVENTION	NOMBRE DE RPP
EPEC	10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> , 13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 18 <sup>e</sup> , 19 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	11
CASVP	12 <sup>e</sup> , 13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 18 <sup>e</sup> , 19 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	7
Association Aurore	13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 18 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	4
EMMAÛS SOLIDARITÉ	10 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	2
CREPI	10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	2
PROJETS-19	19 <sup>e</sup>	2
ARMÉE DU SALUT	13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup>	1
ESPEREM	14 <sup>e</sup>	1
SALLE SAINT BRUNO	18 <sup>e</sup>	1
BIMBAMJOB	17 <sup>e</sup> , 18 <sup>e</sup>	1
ENVERGURE	10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> , 13 <sup>e</sup> , 14 <sup>e</sup> , 17 <sup>e</sup> , 18 <sup>e</sup> , 19 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup>	2



## Implantation du PLIE sur 9 arrondissements du territoire parisien, avec une diversité d'opérateurs :



### Les orientations vers le PLIE de Paris

L'orientation en direction du PLIE peut se faire par

- Démarche spontanée
- Les services sociaux
- Les associations locales
- La participation à des réunions d'information collectives dans les agences Pôle emploi et dans les Points Paris Emploi

En 2021, comme pour les années précédentes, les principaux prescripteurs sont Pôle emploi (29 % des intégrations), les services sociaux parisiens (SSP, EPI et PSA 23 % des intégrations) et les associations (13 % des intégrations).

L'année 2021 a également vu une hausse importante des démarches spontanées des participant·e·s, qui représentent 16 % des intégrations. Cela s'explique notamment par le succès d'une campagne d'information organisée avec Pôle emploi, ciblant les Demandeur.se.s d'Emploi de Longue Durée inscrit·e·s à Pôle emploi.

### Le profil des 3 261 participant·e·s accompagné·e·s :

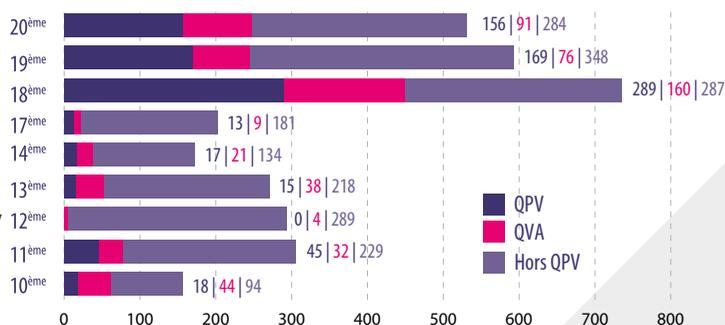
Le public du PLIE est :

- **Majoritairement féminin**  
(64 % de femmes)
- **Chef·fe de famille monoparentale** (25 %)
- **Agé de plus de 45 ans**  
(43 % du public dont 15 % de + de 55 ans)
- **Habitant les Quartiers populaires**  
(37 % du public réside en QPV et QVA)
- **Allocataire des minimas sociaux**  
(53 % du public dont 41 % de bénéficiaires du RSA)
- **Avec un bas niveau de qualification**  
(46 % a un niveau 1 ou 2 et 21 % a un niveau 3)
- **Détenant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé**  
(11 % du public)
- **216 participant·e·s avec le statut « réfugié·e »**  
sont suivi·e·s par PLIE, soit une hausse de 33 % par rapport à 2020.

## FOCUS sur la répartition des participant·e·s suivi·e·s :

selon l'arrondissement (en rose) et les quartiers populaires (en violet) (3261 personnes dont 1197 des Quartiers Populaires).

79 % des Participant·e·s habitant dans les QPV et QVA résident dans les 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements.



## Focus sur le niveau de qualification des Participant·e·s PLIE :

(Nomenclature selon le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019)

Le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base.

Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.

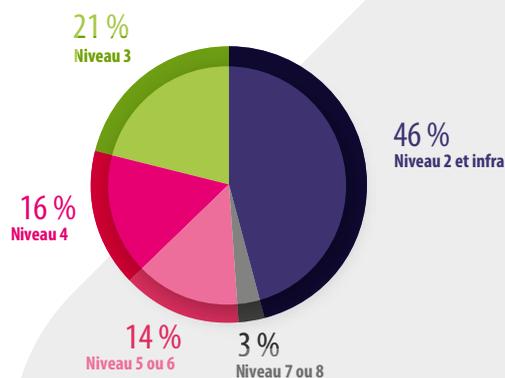
Le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP). Le niveau 4 correspond à l'ancien niveau IV (Bac)

Le niveau 5 correspond à l'ancien niveau III (Bac + 2).

Le niveau 6 correspond à l'ancien niveau II (licence).

Le niveau 7 correspond au niveau d'un master.

Le niveau 8 correspond au niveau d'un doctorat.



## ➤ Une méthode pour accompagner vers l'emploi durable

- Un accompagnement renforcé et global de longue durée (en moyenne 24 mois), basé sur le volontariat et avec deux RDV mensuels avec un.e Référent.e de Parcours PLIE dédié.e
- La co-construction d'un parcours d'insertion : élaboration de projets, accès à la formation et à l'emploi
- La mise en œuvre rapide d'étapes de parcours s'appuyant sur des actions spécifiques collectives et/ou individuelles
- Une programmation d'actions de formation adaptées
- Un suivi pendant 6 mois après la reprise d'un emploi

### Les actions mises en œuvre pour lever les freins et assurer la sécurisation du parcours

- Un accompagnement renforcé global en lien avec les travailleurs sociaux pour lever les freins périphériques
- Un parcours d'accompagnement composé d'étapes successives permettant une avancée progressive dans la levée des freins à l'emploi (qualification, expérience professionnelle, mobilité, précarité...) identifiés par le/la Participant.e et le/la Référent.e. Ces étapes successives permettent de sécuriser le parcours et d'aboutir à un projet professionnel élaboré.
- Afin de valider le projet professionnel, différentes actions mobilisées pour les Participant·e·s PLIE : enquêtes métiers, immersions (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), développement d'un réseau professionnel (parcours...), évaluation des compétences, visites d'entreprise, emplois de parcours en IAE...
- Favoriser l'autonomie des Participant·e·s dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

## Un dispositif qui s'adapte :

Tout comme l'année 2020, l'année 2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19, ce qui a nécessité d'adapter les modalités de travail pour assurer un accompagnement de qualité tout en limitant les risques sanitaires. Le télétravail a donc été à nouveau mobilisé en 2021, que ce soit en période de confinement ou en période de rebond épidémique. Pour autant, l'accompagnement en présentiel a été privilégié compte tenu des difficultés rencontrées par les participant·e·s (mauvaise maîtrise de la langue française, illettrisme, difficulté d'accès à un équipement informatique ou à une connexion).

Afin d'appuyer la dynamique collective d'accompagnement, de renforcer les liens entre les professionnels et d'améliorer l'implantation locale du PLIE, des réunions regroupant l'ensemble des référent·e·s par territoire ont été organisées. Animées par les Référent·e·s, ces réunions ont permis d'échanger sur les prescripteurs contactés, les actions mises en place pour aller au-devant du public, de renforcer la connaissance des partenaires du territoire, et d'aborder les difficultés rencontrées dans la mise en place des parcours d'accompagnement.

## Les étapes de formation dans le parcours des participant·e·s du PLIE :

Anticiper et comprendre les besoins des participant·e·s du PLIE est au cœur des préoccupations des Référent·e·s de Parcours et de l'équipe d'animation et de gestion. La pandémie a mis en exergue les besoins spécifiques des participant·e·s, que les équipes du PLIE se sont efforcées d'identifier afin d'y répondre au mieux.

L'isolement social a été accentué par les périodes de confinement, entraînant souvent perte de confiance en soi et repli. La nécessité de savoir utiliser les outils numériques pour de nombreuses démarches administratives, personnelles et professionnelles s'est accrue. Les participant·e·s PLIE ne maîtrisant peu ou pas l'écriture et la lecture ont été particulièrement impacté·e·s.

En parallèle, des besoins plus récurrents perdurent : nécessité de mieux connaître les codes de l'entreprise, de savoir évaluer son niveau de compétences, de s'orienter vers une formation adaptée, de se professionnaliser, de se former et d'obtenir une qualification.

Dans ce contexte, le PLIE a poursuivi son rôle de relais des

opportunités de formation offertes par le territoire, dont l'offre de la Ville de Paris : envoi régulier d'informations aux Référent·e·s de Parcours PLIE, présentation des programmes de formation aux participant·e·s, mise à disposition d'un lien direct pour l'inscription des participant·e·s aux Cours pour adultes de la Ville de Paris.

Parallèlement, le PLIE a mis en œuvre des programmes de formation spécifiques pour ses participant·e·s, en complément des actions du territoire : Actions d'appui aux parcours, Action de lutte contre la fracture numérique post crise sanitaire, Actions Territorialisées en lien avec la région Île-de-France, Conventions de partenariat avec des Chantiers d'insertion parisiens.

La formation constitue une étape clé du parcours PLIE, permettant aux participant·e·s de poursuivre des objectifs variés et complémentaires : remobilisation, acquisition ou consolidation de compétences, obtention d'une qualification, immersion en entreprise, et de façon plus globale, enrichissement personnel et professionnel.

## Des « actions d'appui aux parcours » spécifiques et adaptées aux Participant·e·s du PLIE :

Dans le cadre de sa mission d'ingénierie de formation, le PLIE réalise un diagnostic des besoins spécifiques des participant·e·s PLIE. Ce diagnostic est élaboré en lien avec les Référent·e·s de Parcours PLIE, en tenant compte de l'offre de formation du droit commun et des réalités du marché de l'emploi de son territoire. Selon les axes prioritaires définis pour l'année 2021, 4 actions spécifiques ont ainsi été mises en œuvre :

► « **Diagnostic Compétences Clés** » - ESPEREM - **27 Participant·e·s** : Cette action a pour but de permettre aux participant·e·s de faire un point sur leur niveau de français et leurs compétences clés au regard du métier visé. A l'issue de 2 rendez-vous, en fonction des échanges et de l'évaluation, une

orientation vers une formation adaptée peut être préconisée. En 2021, 100 % des diagnostics prévus ont été réalisés et 100 % des participant·e·s ayant participé au diagnostic se sont vus préconiser une formation. Les retours des participant·e·s et des référent·e·s à l'issue des diagnostics sont globalement positifs et soulignent l'utilité du dispositif, la précision des diagnostics et des bilans, l'intérêt de l'approche individualisée et la bienveillance et la réactivité de l'organisme partenaire. Plus du tiers des participant·e·s se sont effectivement inscrits à une formation à l'issue du diagnostic.

► « **Le français connecté** - CEFIL - **2 sessions de 8 places chacune prévues** - **15 inscrits** : les personnes en situation d'illettrisme sont souvent également en situation d'illectronisme, et les formations au numérique ne sont pas forcément

adaptées à leurs besoins. L'objectif global de l'action est de leur permettre, par l'utilisation du smartphone, de gagner en autonomie pour mener à bien leur parcours d'insertion professionnelle. Pour cela, l'action vise la maîtrise progressive d'applications et d'outils numériques permettant de s'organiser dans le temps et l'espace, communiquer plus aisément, rechercher une information simple, avoir accès aux informations de base sur les services publics, se former au français grâce aux applications de formation en ligne et bénéficier d'un apprentissage de base de l'écriture et de la lecture au service de l'autonomie numérique.

En 2021, 15 participant·e·s sur 16 prévu·e·s ont intégré l'action, soit un taux d'entrée sur l'action à 94 %. 7 participant·e·s sur 15 sont en emploi, en formation ou en cours d'inscription à une formation à l'issue de l'action. Les retours des participant·e·s et des Référent·e·s sont globalement très satisfaisants. L'action est considérée comme une proposition inclusive permettant une meilleure autonomie des participant·e·s dans leurs démarches. La qualité de l'organisme de formation et sa pédagogie sont également mises en avant dans les retours.

► « Habiter sa parole » - Ombre en lumière - 2 sessions de 15 places chacune prévues - **22 participant·e·s inscrit·e·s** : Cette action a pour but d'utiliser les techniques du théâtre pour améliorer son expression orale, se remobiliser, reprendre confiance en soi et envers les autres et se préparer à la prise de parole en public (jury d'entrée en formation, entretien d'embauche, situation de travail). Elle se compose de 11 séances d'environ 3 heures dont 2 séances de découverte de l'action pour les Référent·e·s de Parcours PLIE.

## Action de lutte contre la fracture numérique post crise sanitaire 2021 :

En 2020, les confinements successifs ont révélé l'ampleur des besoins des participant·e·s en équipement et en formation aux outils numériques. Le programme de lutte contre la fracture numérique a été mis en œuvre afin de proposer aux participant·e·s une approche individualisée permettant d'évaluer leur niveau de compétences et leurs besoins en équipement, puis de leur permettre d'acquérir un matériel adapté et de suivre une formation collective modulable, concrète et pragmatique.

**Diagnostic et ateliers compétences numériques de base / Emmaüs Connect : 100 diagnostics prévus / 95 diagnostics réalisés / 55 personnes équipées / 41 personnes ayant suivi les ateliers compétences numériques de base**

Cette action a pour objectif de favoriser l'accès au numérique pour les participant·e·s du PLIE les plus concerné·e·s par la précarité numérique. Pour cela, un diagnostic de compé-

Elle répond plus particulièrement aux besoins de redynamisation et de socialisation exprimés par les participant·e·s et leurs Référent·e·s suite aux confinements de l'année 2020.

En 2021, 22 personnes se sont inscrites soit un taux de 73,3 % d'inscriptions par rapport au nombre de places maximales prévues. Le taux d'assiduité de 76 % lors de l'action a été très satisfaisant malgré le contexte sanitaire. Les retours des Référent·e·s de Parcours et des participant·e·s sur l'action sont excellents avec une mise en exergue de la bienveillance de l'organisme de formation, de l'effet remobilisant et sociabilisant de l'action, du travail sur la gestion du stress et la confiance en soi.

► « Préparer son entrée et son maintien en emploi » - **Bim-bam Job - 4 Sessions 48 places prévues - 43 inscrits** : Cette action répond à une problématique à laquelle sont parfois confrontés les participant·e·s : le risque de rupture de période d'essai, lié à une méconnaissance du droit du travail, des codes de l'entreprise et/ou à une difficulté à gérer les conflits. Son but est de préparer l'entrée et le maintien en emploi avec des ateliers basés sur l'apprentissage des droits et devoirs des salarié·e·s, la valorisation de l'image de soi et la gestion des conflits.

Quatre sessions de 35 heures prévues pour 12 personnes chacune ont été proposées en 2021. 43 personnes ont commencé l'action soit un taux d'inscription de 90 %. L'enquête de satisfaction réalisée par la structure se révèle très positive puisque le taux de satisfaction atteint 100 % concernant l'organisation de l'action, 95 % concernant l'animation, 100 % concernant les moyens et outils pédagogiques et 96 % concernant les objectifs de formation.

tences numériques d'une heure trente permet d'évaluer le niveau des personnes et leurs besoins d'équipement. A l'issue de ce diagnostic, en fonction du niveau, un atelier de « prise en main » et d'acquisition des compétences numériques de 35 heures maximum peut être proposé aux participant·e·s. Cet atelier permet une remise à niveau personnalisée. Le volume horaire du programme est adapté aux besoins de la personne. Les participant·e·s peuvent également être orienté·e·s directement vers un module complémentaire si leur niveau le permet. En 2021, 95 diagnostics compétences clés ont été organisés, 41 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau dans le cadre des ateliers de prise en main et d'acquisition des compétences de base, 55 personnes ont été équipées d'un PC et/ou d'un smartphone. Les retours des Référent·e·s de Parcours PLIE et des participant·e·s font état d'un programme très complet avec une partie intéressante sur le smartphone et d'une pédagogie adaptée aux personnes n'ayant jamais utilisé d'outils numériques.

**Formations numériques au service de l'insertion professionnelle / Konexio : 3 types de formations proposés en fonction des besoins et objectifs des personnes inscrites / 4 sessions prévues de 15 participant·e·s chacune soit 60 places maximum ouvertes / 49 personnes inscrites**

Cette action comporte en réalité trois types de formations possibles. En fonction des besoins et attentes identifiées lors du diagnostic effectué par Emmaüs Connect et après avoir été éventuellement formés lors d'un atelier « compétences numériques de base », les participant·e·s ont la possibilité de poursuivre par une formation numérique adaptée à leur étape de parcours PLIE. Les trois types de formation sont :

1. **Le numérique au service de la vie quotidienne et de la levée des freins à l'emploi** qui s'adresse à des participant·e·s en début de parcours PLIE. Son but est d'utiliser les outils numériques au quotidien afin de gagner en autonomie pour débiter son parcours PLIE : gestion des rendez-vous, de la mobilité et de l'organisation (agenda...), découverte et utilisation des principaux sites de services publics ...
2. **Le numérique au service de la construction du projet professionnel et de la recherche de formation** qui s'adresse à des participant·e·s en étape de validation de projet pro-

fessionnel ou en recherche de formation et qui a pour but de faciliter leurs démarches en utilisant le numérique : recherche d'information sur les secteurs et métiers, échange avec des professionnels via les réseaux sociaux, recherche d'organisme de formation, découverte des possibilités de formation en ligne...

3. **Le numérique au service de la recherche d'emploi** qui s'adresse à des participant·e·s en étape de recherche active d'emploi. Le but de cette action est de permettre aux participant·e·s de mieux maîtriser l'usage du numérique pour la recherche d'emploi : rédaction de CV et de Lettre de motivation, envoi de candidatures, utilisation des sites emploi, des réseaux sociaux...

49 personnes ont participé à cette action soit un taux d'inscription de 82 %. Toutes ont bénéficié d'un bilan individualisé attestant de leur progression dans chacun des objectifs pédagogiques. Il a été proposé aux participant·e·s qui le souhaitent de bénéficier d'une certification PIX, 30 participant·e·s ont pu et voulu être certifié·e·s PIX, et 25 ont obtenu la certification. Les retours des Référent·e·s et des participant·e·s sur cette action font état d'une plus grande autonomie des personnes à l'issue de l'action avec une utilisation aux quotidien des outils pour la mise en œuvre du parcours PLIE.

**Des étapes de Parcours des participant·e·s PLIE par l'accès aux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) : Un conventionnement spécifique avec l'IAE**

L'étape de Parcours au sein des ACI donne l'opportunité aux participant·e·s PLIE d'être en situation de travail, dans un environnement bienveillant et de sécuriser leur parcours. Depuis 2019, le PLIE de Paris lance chaque année un appel à projets FSE auprès des ACI du territoire. Le partenariat mis en place permet de soutenir des chantiers d'insertion favorisant l'émergence de métiers transversaux, de compétences transférables et l'orientation vers des métiers porteurs ou la reconversion professionnelle. Afin de permettre aux participant·e·s de réussir au mieux cette étape de leur parcours, les ACI partenaires définissent

des prérequis clairs et adaptés aux situations des participant·e·s PLIE. Ils s'assurent également que les participant·e·s bénéficient d'un parcours d'insertion co-construit avec leur Référent.e. de Parcours Plie visant l'insertion vers l'emploi durable. Les liens avec les équipes du PLIE et les Référent·e·s sont essentiels à la vie de ces partenariats à travers des actions de sensibilisation et de recrutement dédiées (informations collectives, visites de structures) et des échanges réguliers (contacts des chargés d'accompagnement des ACI avec les équipes PLIE et les RPP, comités de suivi...).

**En 2021, les ACI conventionnés étaient les suivants :**

OPÉRATEURS	INTITULÉ DE L'ACTION	PLACES PRÉVUES	ENTRÉES EFFECTIVES
Emmaüs France	ACI COUP DE MAIN	6	7
Etudes et Chantiers	ACI Espaces verts	9	16
CASVP	ACI les chariots qui brillent	8	17
CASVP	ACI Les tabliers solidaires	2	9
Les restaurants du cœur	ACI Office Repas chaud	14	17
Etudes et Chantiers	ACI Solicycle	15	20

Pendant l'année 2021, 86 participant·e·s ont donc eu l'opportunité de travailler pour un des ACI partenaires du PLIE. Parmi ces participant·e·s près de la moitié d'entre eux (48 %)

étaient allocataires des minima sociaux et 37 % d'entre eux habitaient dans un des quartiers prioritaires de la Ville.

## **Une formation professionnalisante financée par la région IDF Action territorialisée Technicien Polyvalent de Réemploi / La Petite Rockette :**

Les impératifs liés à la gestion durable des ressources, à l'évolution de la réglementation et des modes de consommation des français nécessitent une professionnalisation de la filière du réemploi. Le nombre de salarié·e·s au sein des ressourceries est passé de 1010 à 3080 entre 2010 et 2017. Pour autant, à ce jour, il n'existe pas encore de titre professionnel associé au métier émergent de Technicien Polyvalent de Réemploi.

Bénéficiant d'un co-financement de la région Ile de France dans le cadre des « Actions Territorialisées », le PLIE de Paris a mis en place un partenariat avec la Petite Rockette afin de former 20 participant·e·s PLIE au métier de Technicien de Réemploi. Cette formation correspond au besoin des em-

ployeurs du secteur de pouvoir embaucher des personnes capables de comprendre les enjeux liés à une recyclerie et de mettre en œuvre des compétences variées : accueil et sensibilisation des particuliers, collecte, valorisation et retraitement des produits, mise en vente, encaissement etc. Cette formation de 209 heures en centre et 150 heures en stage est mise en œuvre avec l'objectif de valoriser les compétences devant un jury de fin de formation. Un dépôt de titre professionnel est en cours auprès de France Compétences. Cette démarche effectuée par la Petite Rockette pourrait permettre à terme aux participant·e·s ayant validé leur formation devant le jury de se voir attribuer le titre a posteriori.

## **Atelier confiance en soi avec la Ligue Française d'improvisation / 14 places 11 personnes inscrites :**

Dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la LIFI depuis mars 2018, 11 participant·e·s ont pu bénéficier en 2021 d'une série de 4 séquences de 3 heures d'ateliers « Confiance en soi ». Ces ateliers permettent de développer la confiance en soi, en favorisant la prise de parole, le lâcher

prise et la gestion du stress, d'encourager la bonne pratique orale de la langue française et se préparer à un entretien d'embauche. Ces ateliers sont particulièrement inclusifs puisqu'ils sont ouverts à tout public y compris non lecteur et non scripteur.

## **Un accès facilité aux cours municipaux pour adulte de la Ville de Paris :**

Dans le cadre d'une convention mise en place avec la Ville de Paris, les participant·e·s bénéficient d'un accès simplifié aux cours municipaux pour adultes avec un lien d'inscription direct. Parallèlement, chaque année, le PLIE finance les

inscriptions des participant·e·s en difficulté financière qui ont besoin de ces cours pour mener à bien leurs projets. Ainsi sur l'année 2021, le PLIE a pris en charge 100 cours municipaux.

## **Un appui aux Référent·e·s pour la recherche de financement et des possibilités de co-financement de formation par le PLIE :**

L'équipe d'animation du PLIE accompagne et renseigne les Référent·e·s de Parcours sur les possibilités de financement de formation. A ce titre des réunions sont organisées de façon régulière et des documents sont mis à disposition sur un outil de partage d'informations en ligne.

Par ailleurs, le PLIE propose un co-financement de formation ou de matériels nécessaires à la formation ou à la prise de poste des participant·e·s. A ce titre, l'EPEC s'est engagé à des co-financements à hauteur de 3 265 € pour l'année 2021.

En 2021, 54 participant·e·s PLIE ont eu l'opportunité d'être recruté·e·s en PEC au sein de la Ville de Paris. Tremplin vers l'emploi pérenne, les contrats PEC de la Ville sont plus accessibles aux participant·e·s PLIE en cours de parcours que les emplois marchands classiques et leur offrent parallèlement une période de stabilité dans l'emploi plus longue que les autres contrats aidés.



## Les emplois de parcours :

Les participant·e·s PLIE construisent leur parcours dans l'objectif d'accéder à un emploi durable, stable, et en cohérence avec leur projet professionnel. Il est toutefois fréquent que des emplois ponctuels jalonnent le parcours PLIE. Il peut s'agir de postes en IAE, en intérim ou en CDD. Ces « emplois de parcours » constituent une étape intéressante pour les participant·e·s, en apportant des ressources financières et en leur permettant de se mobiliser, d'acquérir les codes de l'entreprise, de reprendre confiance, d'avoir une expérience professionnelle et parfois de valider leur projet.

A titre d'exemple, en 2021, 53 participant·e·s PLIE ont eu l'opportunité d'être recruté·e·s en PEC au sein de la Ville de Paris. Tremplin vers l'emploi pérenne, les contrats PEC de la Ville sont plus accessibles aux participant·e·s PLIE en cours de parcours que les emplois marchands classiques et leur offrent parallèlement une période de stabilité dans l'emploi plus longue que les autres contrats aidés.

**Au global,  
844  
participant·e·s  
ont bénéficié  
de 999 étapes  
« emploi de  
parcours ».**

## ➤ Des chargé·e·s de relation entreprises du PLIE pour favoriser le recrutement des participant·e·s PLIE

Les 3 chargé·e·s de relation avec les entreprises (CRE) se sont mobilisé·e·s tout au long de l'année 2021 pour construire un partenariat solide avec le tissu économique local et offrir de réelles opportunités d'emploi aux personnes accompagnées. Le lien avec l'entreprise doit être construit dès l'élaboration du projet professionnel (découverte métiers, sensibilisation aux filières en tension, immersion des participant·e·s ...). Il s'agit donc d'associer les entreprises dans les parcours des participant·e·s du PLIE, par l'offre de service suivante :

- **Accompagner l'entreprise qui souhaite recruter ou qui s'inscrit dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) :** les chargé·e·s de relation entreprises du PLIE mobilisent leur connaissance des secteurs d'activité, des processus de recrutement, des études de poste de travail et de la présélection de

candidatures au service des entreprises. Dans le cadre de la démarche RSE, l'entreprise peut être accompagnée pour recruter mieux mais aussi sur tout type d'action lui permettant de contribuer aux enjeux du développement durable (accueil d'un stagiaire, présentation des métiers, parrainage...).

- **Préparer les participant·e·s PLIE à rencontrer les entreprises :** l'intervention des chargé·e·s de relation entreprises permet de sensibiliser les participant·e·s aux attentes des recruteurs et de les inviter à travailler sur leur posture en lien avec les « codes » de l'entreprise. Les chargé·e·s de relation entreprises animent également des sessions de simulation d'entretiens d'embauche, et développent un réseau actif d'entreprises partenaires

## Une nouvelle organisation axée autour de la CVthèque :

Depuis 2021, une CVthèque dynamique est mise en place, constituée de profils immédiatement disponibles. En parallèle, les chargé·e·s de relation entreprises ont accentué leur soutien aux RPP en leur proposant des aides individuelles ou collectives sur les questions liées à l'accès à l'emploi. Ainsi, l'analyse des projets professionnels des participant·e·s de la CVthèque du PLIE est corrélée avec marché

de l'emploi (enquête annuelle BMO Pôle emploi, etc.), pour définir les secteurs cibles de prospection et établir des plans d'actions sectoriels, notamment sur les secteurs suivants : Administratif, Commerce/grande distribution, Sécurité, Bâtiment, SAP, Services et technique, Nettoyage, Hôtellerie/restauration et Transport/logistique).

## Un partenariat avec la Ville de Paris dans le cadre du recrutement de participant·e·s PLIE en contrat aidé :

Le PLIE propose un accompagnement spécifique aux Participant·e·s recruté·e·s en contrat aidé par la Mairie de Paris. Cet emploi de parcours est déterminant pour la future recherche d'un emploi durable. En 2021, ont ainsi été préparé·e·s et orienté·e·s 124 Participant·e·s PLIE, et 53 ont été

recruté·e·s, sur 5 métiers (Aide-Brigadiers, Aide-Éboueurs, Aide-Agent technique des installations sportives, Aide-Agent technique d'entretien des espaces et Aide-Agent technique de la petite enfance).

## Le lien avec les offres du Pôle Clauses sociales de l'EPEC :

198 candidatures orientées sur les offres d'emploi Clauses sociales, ce qui a abouti au recrutement de 43 participant·e·s dans le cadre du Comité technique Emploi du Pôle

Clauses sociales. Les candidat·e·s n'ayant pas été recruté·e·s sur les offres restent dans le vivier du pôle clauses pour accroître les chances de mise en relation.

## Le réseau des entreprises partenaires :

En 2021, l'équipe Relation Entreprises a prospecté 238 entreprises, récolté plus de 500 propositions de postes (hors offres de la clause ou de la DAE) et organisé 8 sessions collectives de recrutement, dont un Job Dating multisectoriel pour nos partenaires (RH Strategy, SPG, SSP, Ducasse, Welcome at work, DOMAVIA et ORVEA).

L'équipe Relation Entreprises a organisé 28 préparations collectives (en présentiel) dans le cadre de 235 offres d'emploi diffusées et a traité plus de 830 candidatures de participant·e·s du PLIE. 68 participant·e·s du PLIE ont obtenu un emploi en CDI, en CDD ou en intérim avec nos partenaires «classiques».

Au total, 164 personnes ont accédé à l'emploi cette année (PEC Ville de Paris, Clauses sociales et offres classiques) par l'intermédiaire des chargé·e·s de relation entreprises du PLIE.

**28 nouvelles entreprises partenaires en 2021 :** Orvea, Solsytyce, Big Mamma, Les Pépites Paris, Fauchon, Liquors, Sam-sic Sécurité, Novasol, Boutiques Saint James, Ergalys, Auchan Retail Services, Gorillas, Murphy, Ducasse, Welcome at Work, Prêt-à-Manger, Senior Compagnie, La Plateforme du Batiment, Ikea, 1001 Vies, Opanet, Cypreslessols, Douceur et quotidien, Entr'Agés, LCMH Groupe, Fiducial, Kangourou Kids, Bio C Bon



➤ **Taux de sorties positives : 54 % soit 447 sorties positives** sur les 828 sorties de l'année (136 CDI, 126 CDD, 100 formations qualifiantes, 52 contrats PEC, 15 en contrats de professionnalisation, 9 pour création d'entreprise, 9 personnes en intérim régulier).

**Taux de parcours positifs (sorties+ et parcours+) : 70 % soit 582 participant·e·s** ayant pu accéder à un emploi ou bénéficier d'étapes de parcours significatives durant le temps de leur accompagnement. Ce chiffre est en hausse de 4 % par rapport à l'année 2020.

**L'ensemble de ces personnes bénéficie d'un accompagnement dans l'emploi jusqu'à 6 mois après la date d'embauche.**

## ➤ De bons résultats emploi

En 2021 le PLIE a réalisé son plus haut nombre de sorties positives depuis sa création en 2005. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces bons résultats : la reprise de l'activité économique après une année 2020 plutôt morose, un appui renforcé des référent·e·s de la part de l'équipe des chargé·e·s de relation entreprises qui identifie et propose régulièrement des offres d'emploi, prépare les candidat.es et assure une meilleure connaissance des métiers auprès des référent·e·s et des publics.

## ➤ L'évaluation du Protocole 2016-2021 du PLIE\*

L'EPEC a lancé en mars 2021 l'évaluation finale du PLIE de Paris déployé sur la période 2016-2021. La démarche, confiée au cabinet SAULEA, portait trois objectifs principaux :

### ➤ D'un point de vue rétrospectif :

- Dresser un état des lieux de l'atteinte des objectifs du protocole ;
- Evaluer l'efficacité du PLIE en tant qu'outil territorial d'une politique pour l'emploi ;

### ➤ D'un point de vue prospectif :

Préparer le futur protocole d'accord dans le cadre d'une démarche participative et tenant compte des évolutions réglementaires et des enseignements des protocoles précédents.

La démarche d'évaluation rétrospective du PLIE s'est attachée à saisir la valeur ajoutée apportée par la mise en œuvre de ce dispositif sur les participant·e·s et plus largement sur le territoire qu'il couvre. La méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur une grande diversité d'outils, tant quantitatifs que qualitatifs, qui ont permis de recueillir des éléments auprès de l'équipe du PLIE, de ses partenaires, des entreprises du territoire et des Participant·e·s. Des entretiens ont ainsi été réalisés avec :

- Des membres du comité de pilotage du PLIE ;
- Des référent·e·s ;
- Des partenaires « opérationnels » du PLIE ainsi que des prescripteurs ;
- Des entreprises ayant recruté des Participant·e·s ;
- Des Participant·e·s ayant été accompagnés par le PLIE. L'étude des parcours des Participant·e·s est également alimentée par l'analyse des données de suivi du PLIE.

## Principaux résultats de l'évaluation :

- **Les instances de pilotage du PLIE :** Les modalités de gouvernance ont apporté pleine satisfaction aux acteurs interrogés dans le cadre de l'évaluation. Les différentes instances se sont réunies régulièrement sur la période. Celles-ci permettent la diffusion d'un même niveau d'information à l'ensemble des partenaires.
- **L'équipe du PLIE :** L'équipe d'animation du PLIE réalise un travail apprécié par les partenaires, référent·e·s et participant·e·s du PLIE. Elle a apporté un concours décisif à la mise en œuvre du protocole, tant concernant l'animation du réseau des référent·e·s, la mise en place et le développement du recours à la formation que la relation avec les entreprises. Elle est appréciée pour sa réactivité et son efficacité par les partenaires comme par les référent·e·s. Sa taille apparaît néanmoins relativement réduite au regard du nombre de référent·e·s appuyé·e·s et de Participant·e·s accompagné·e·s, notamment lorsque comparée à celle d'autres PLIE franciliens.

\* Mission d'évaluation du PLIE de Paris- Rapport final d'évaluation- 8 septembre 2021 - SAULEA

► **Les temps collectifs d'animation du PLIE :** Afin de soutenir l'action des référent·e·s, plusieurs temps, collectifs ou bilatéraux, sont organisés (réunions « grand groupe », réunions thématiques, réunions territoriales, entretiens bilatéraux). Les référent·e·s rencontrés dans le cadre de l'évaluation se déclarent satisfaits de ces modalités d'échange. Les groupes de travail montrent néanmoins que quelques ajustements à la marge pourraient être envisagés.

► **Les objectifs quantitatifs du PLIE :** Entre 2016 et 2020, 4 493 Participant·e·s ont intégré le PLIE. Au total, 6 351 Participant·e·s ont été accompagnés. Le taux de réalisation des objectifs quantitatifs inscrits au protocole est ainsi d'environ 85 %. Ce taux de réalisation en-deçà des objectifs est lié à des facteurs endogènes et exogènes au PLIE :

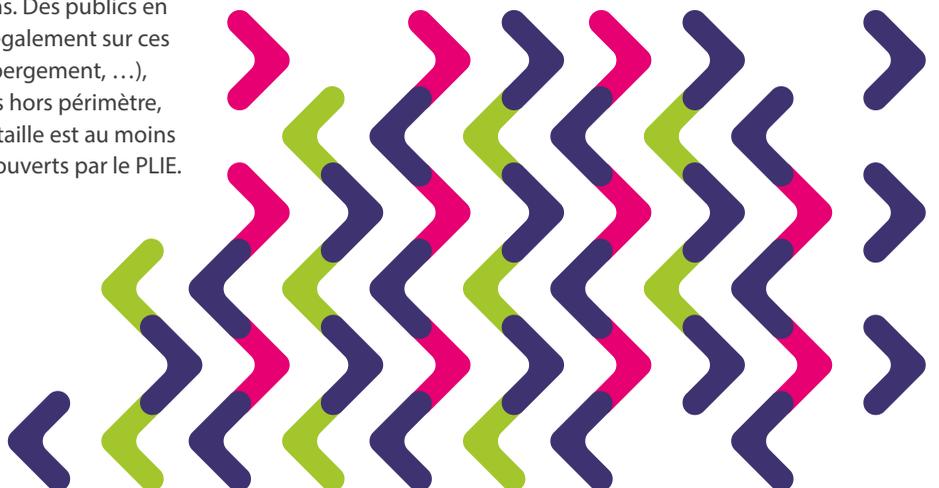
- La crise sanitaire, qui a diminué le nombre d'intégrations sur l'année 2020 ;
- Une durée moyenne des parcours qui s'est allongée, diminuant le nombre de sorties (et limitant de fait les possibilités de nouvelles intégrations) ;
- Un nombre de référents inférieur à ce que prévoyait le protocole pour atteindre les objectifs.

En outre, le PLIE s'est fixé sur la période un objectif de 60 % de sorties positives. Sur la période, le taux de sorties positives est de 48 % (69 % en comptant les sorties parcours positifs). Cet objectif n'est de fait pas atteint. Il était néanmoins ambitieux : dans l'ensemble, les PLIE tendent à se fixer un objectif de 50 % de sorties positives. Cet objectif était à son tour décliné : 50 % des sorties positives devaient être en emploi stable et 17 % en formation qualifiante. L'objectif de 50 % de sorties positives en emploi durable est quant à lui atteint par le PLIE.

► **Le territoire du PLIE :** Depuis sa création, le PLIE a connu une série d'élargissements, ce qui lui permet notamment d'être présent sur tous les arrondissements avec un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville. Pour autant, son territoire d'intervention ne couvre pas tous les arrondissements parisiens. Des publics en difficultés se retrouvent néanmoins également sur ces territoires (BRSA, DELD, centres d'hébergement, ...), avec, pour quelques arrondissements hors périmètre, des populations en difficulté dont la taille est au moins équivalente à des arrondissements couverts par le PLIE.

## ► Perspectives 2022 pour le PLIE de Paris :

- Poursuivre l'**accompagnement des personnes les plus éloignées** de l'emploi
- Développer les pratiques d'aller vers les publics, notamment en lien avec le projet AVEQ (Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers), porté par l'EPEC, en direction des résidents des quartiers populaires parisiens.
- Renforcer le maillage territorial (lieu d'accueil des référent·e·s type PSA, animation des comités...etc.) et le partenariat (SPIE, PPIE, etc.)
- Maintenir une programmation d'actions de formation adaptées aux participant·e·s PLIE (levée des freins, AT, pratique numérique...),
- Accroître l'appui des chargé·e·s de relation entreprises auprès des référent·e·s et participant·e·s (sensibilisation, visites, sessions de recrutement, forum emploi, préparation aux entretiens...etc.)
- Renforcer les liens avec les entreprises parisiennes : PACTE, mutualisation des offres d'emploi EPEC, prospection ciblée, calendrier de l'emploi « A chaque mois, son secteur d'activité, son entreprise », forum emploi formation à destination des participant·e·s PLIE, etc.
- Rédiger le Protocole 2021-2027 avec la Ville de Paris, l'Etat et les partenaires





  
**2024** TOUTES  
**CHAMPIONNES,**  
TOUS **CHAMPIONS !**

# 2024 : TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS !

Les **Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, ainsi que les grands événements sportifs internationaux de la période 2019-2023, représentent une formidable opportunité comme accélérateur de projets pour les territoires et l'insertion des publics éloignés de l'emploi de Paris et de Seine-Saint-Denis. Plaine Commune, la Ville de Paris et le département de Seine-Saint-Denis vont accueillir les principales Infrastructures et la presque totalité des épreuves des Jeux Olympiques.

Dans le cadre du projet **100% inclusion**, « **2024 : Toutes championnes, tous champions !** » (TC2) l'établissement public territorial de Plaine Commune, la Ville de Paris, le PLIE de Plaine Commune et l'EPEC se sont associés pour porter un projet innovant et ambitieux de parcours d'insertion intégrés vers la formation et l'emploi autour du sport et de ses valeurs. L'État s'est engagé à soutenir ce projet à Paris et en Seine-Saint-Denis.

**L'objectif du projet est de préparer 1 000 bénéficiaires** à occuper les emplois des secteurs économiques qui seront le plus dynamisés par ces événements : construction, organisation, tourisme, etc.

Le projet vise 500 Parisien·ne·s et 500 Séquano-Dionysien·ne·s, prioritairement des jeunes et demandeur.se.s d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais également d'autres personnes éloignées de l'emploi (demandeur.se.s d'emploi seniors, de longue durée, ou reconnu.e.s travailleur.se.s handicapé.e.s, bénéficiaires du RSA, sortant des structures d'insertion par l'activité économique...).

L'innovation du projet repose en particulier sur le fait de s'appuyer sur le sport et sur ses valeurs pour repérer et (re)mobiliser les publics, valoriser et développer les compétences et dynamiser les parcours d'accompagnement et de formation vers les métiers qui recrutent.

Le programme s'articule autour de 4 phases, sur une durée totale de parcours de 3 à 15 mois :

- **Des actions innovantes de repérage et d'orientation des publics** en s'appuyant sur des associations de quartiers, des clubs et fédérations sportives et culturelles, les événements sportifs du territoire et les acteurs de l'insertion et de l'emploi, par la mise en œuvre d'actions locales en particulier au sein des QPV.
- **Des « promotions » de remobilisation collectives de 3 à 6 mois** regroupant 12 stagiaires au maximum par promotion et reposant sur la valorisation ou l'acquisition d'aptitudes et de compétences sportives, citoyennes et professionnelles dans une démarche d'accompagnement global de la personne.
- **Des formations à des métiers qui recrutent**, définies conjointement avec les acteurs économiques des filières professionnelles bénéficiant de l'effet positif des JOP2024 : BTP, commerce-vente, transport-logistique, hôtellerie-restauration, nettoyage-propreté, sport-animation, aéroportuaire et sécurité.
- **Un accompagnement vers l'emploi renforcé grâce à la mobilisation des clauses sociales** (charte Solidéo, collectivités...), par l'organisation de sessions de recrutement, job dating, forums dédiés et autres actions de mise en relation avec les entreprises comme les chartes et pactes emplois. Une évaluation du taux de retour à l'emploi sera faite 6 mois après la fin de chaque parcours.

## Réalisations en 2021

Pour la deuxième année de mise en œuvre du programme, de nécessaires adaptations ont été apportées pour faire face aux conséquences négatives de la crise sanitaire sur les actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement des publics participant·e·s.

➤ **Des moyens supplémentaires** ont été mis en place pour adapter le programme au contexte créé par la crise sanitaire Covid-19, dans l'objectif de poursuivre l'accompagnement des publics dans les meilleures conditions possibles et rattraper les retards d'objectifs (nombre de promotions et nombre de personnes à intégrer) créés par les confinements et les baisses d'activité de l'année 2020.

Le programme « TC2 » dispose ainsi depuis juin 2021 de locaux dédiés, permettant d'accueillir l'ensemble de l'équipe en charge de la mise en œuvre du programme et de recevoir les promotions de remobilisation dans le respect des mesures barrières et des jauges d'espaces obligatoires grâce à 3 salles de cours et d'entretiens.

L'équipe a également été renforcée par le recrutement d'une deuxième chargée d'insertion professionnelle pour doubler l'accompagnement des groupes de stagiaires (respect des jauges de salles – Covid-19) et démultiplier le nombre de promotions à mettre en place en 2021 et jusqu'à la fin du programme.

➤ **Les actions de repérage** se sont poursuivies malgré les nombreuses annulations d'événements sportifs, socles de ces actions, en étroite collaboration avec les acteurs associatifs locaux et les partenaires de l'emploi. Elles ont permis de repérer 400 parisiens et parisiennes demandeur.se.s d'emploi. La réorientation des publics n'entrant pas dans le programme a été renforcée par la mise en place d'une commission dédiée à la recherche de solutions existantes sur le territoire (dispositifs d'accompagnement des structures du SPE et associatives, offres de formations et d'emplois, contacts entreprises, etc.).



Pour renforcer les actions de repérage du public, la Ville de Paris et l'EPEC ont organisé, salle Olympe de Gouges (Paris 11<sup>ème</sup>), le 14 décembre 2021, un forum entièrement dédié au programme « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » ouvert à l'ensemble des parisiens·ennes·demandeur·euses d'emploi. Cet événement, pensé à l'image du parcours « TC2 », a rassemblé l'ensemble des partenaires, prestataires et entreprises prenant part au programme.

Tout au long de la journée, 435 personnes ont ainsi pu découvrir la richesse et la diversité des parcours de remobilisation, de formation et d'accès à l'emploi proposés.

*A la clôture du forum, 183 d'entre elles ont manifesté leur intérêt pour les actions proposées en déposant un bulletin de candidature. Après avoir été recontactées, environ ¼ ont confirmé leur motivation et leur disponibilité, dont 80 % en direction des promotions entreprises. Ce sont environ 30 candidat·e·s qui ont finalement intégré les processus de sélection.*

► **La remobilisation** s'est déclinée en deux formats de promotions, répondant ainsi aux besoins exprimés par les publics et les partenaires :

- 5 promotions multi métiers, pour élaborer un projet professionnel durant la phase de remobilisation
- 2 promotions entreprises, pour se préparer et faciliter son intégration au sein d'une entreprise partenaire : RATP et Bouygues Bâtiment Ile-de-France dans le cadre de la construction de l'Aréna de la Porte de la Chapelle

**Ce sont au total 61 champion·ne·s, qui ont intégré les 7 Promotions « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » initiées en 2021.**

L'ensemble des champion·ne·s ont bénéficié des actions de remobilisation prévues durant la phase de promotion : ateliers d'élaboration du projet professionnel (45 bénéficiaires), coaching sportif avec Pass'Sport Pour l'Emploi (61 bénéficiaires), formation aux compétences clés et certification CléA avec Esperem (31 bénéficiaires), permis de conduire avec l'APPR (32 bénéficiaires), formation aux premiers secours PSC1 avec la Protection Civile et Sauve une Vie (41 bénéficiaires).

► **L'accès à la formation** a été favorisé par le lancement à l'été 2021 de l'offre de formation de la Ville de Paris, spécifique au programme « TC2 », en partenariat avec l'AFPA.

• **En 2021**, 57 % des champions et championnes sorti·e·s du programme ont accédé à un emploi ou à une formation (35 sorties, dont 20 vers l'emploi et la formation : 6 CDD de plus de 6 mois, 2 CDD de moins de 6 mois, 11 formations qualifiantes et 1 formation non qualifiante)

• **Depuis le début du programme**, 123 champion·ne·s ont intégré les promotions. Parmi eux, ¼ ont moins de 26 ans, ¼ résident en QPV, et 10 % connaissent une situation de handicap.

**La moitié des champion·ne·s sorti·e·s du programme a accédé à un emploi ou à une formation** (51 sorties, dont 13 en emploi et 12 en formation)

## ► Perspectives 2022

Pour tenir les objectifs du projet en tenant compte de l'ensemble des enseignements de ces 2 années, le programme poursuit son ajustement pour cette troisième et dernière année :

- Un troisième format de promotion sera mis en œuvre, en lien avec la nouvelle offre de formation du programme : **5 promotions métier de courte durée** permettront aux champion·ne·s de se préparer à entrer en formation qualifiante, dans les métiers de la cartographie des JOP2024 (construction, organisation, tourisme).
- Le format de promotion entreprise sera renforcé, avec le lancement de **12 promotions** grâce à l'engagement de nouvelles entreprises partenaires : Bouygues Energie et Services, Big Mamma, SPIE Facilities, Sodexo, Torann sécurité, BSL, etc.
- Les promotions multi-métiers se poursuivront avec le lancement de 2 nouvelles promotions en 2022.

**Au total, ce sont 19 nouvelles promotions qui accueilleront 175 champion·ne·s en 2022.**



PROGRAMME ALLERO  
*(Accueil Linguistique Logement Emploi  
Réseau Outils)*

# LE PUBLIC RÉFUGIÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LE CADRE DU PIC INTEGRATION DES RÉFUGIÉS

Grâce à une approche globale et intégrée de l'accueil et de l'accompagnement des réfugié·e·s, le programme ALLERO propose une approche renouvelée de leur employabilité : accompagnement socio-professionnel individuel et collectif, avec une mise à niveau linguistique, un accompagnement social, une médiation vers les dispositifs de droit commun, la valorisation des compétences par des Open Badges et des opportunités professionnelles grâce à un réseau d'employeurs et de partenaires. Un parcours de mobilité interrégionale est également possible pour ouvrir d'autres perspectives d'emplois et de conditions de vie pour ceux qui en forment le projet.

La Mission Locale de Paris pilote le projet en consortium avec l'EPEC, pour accompagner vers l'emploi les réfugié·e·s et demandeur.se.s d'asile de plus de 6 mois (de 18 ans et plus), avec Habitat et Humanisme pour un parcours de mobilité intégré (logement – formation – emploi) en région, et enfin avec France Terre d'Asile pour une professionnalisation des équipes au droit des étrangers.

Le financement de Programme ALLERO est inscrit dans le cadre du PIC 2020/2023 (Plan Investissement dans les Compétences) et est cofinancé par BOP 104 – Action 12 de la DDCS de Paris.

**L'offre de services proposée comporte 4 axes principaux, combinables selon les besoins des candidat·e·s ALLERO :**

- Créer les conditions permettant de se saisir des opportunités professionnelles
- Identifier, capitaliser et valoriser les compétences
- Accès rapide à l'emploi
- Renouveler les pratiques professionnelles d'accueil et d'accompagnement

## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

DU PROGRAMME :

795

**bénéficiaires sur 3 ans**  
(345 bénéficiaires de 26 ans et plus accompagné·e·s par l'EPEC)

70 %

**d'entrées en situation professionnelle**  
(CDI, CDD, Contrat en alternance, Contrat IAE) **dont 44 % de sorties positives**

50 %

**d'entrées en actions à visée linguistique**

25 %

**en accès aux dispositifs d'accompagnement de droit commun**

15 %

**en projet de mobilité hors Ile-de-France.**

### La mise en œuvre du programme ALLERO par l'EPEC

sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 :



137

**personnes en accompagnement**  
(Taux de réalisation de 40 %)  
dont 114 nouvelles entrées en accompagnement sur la période.

24 %

**Femmes**



76 %

**Hommes**



89 %

**âgé·e·s de 26 à 39 ans**



26

**nationalités présentes**  
dont : 37 % Afghanistan – 10 % Soudan – 10 % Guinée

- 63 % ont été scolarisé·e·s
- 29 % non-signataires du CIR à l'entrée
- 51 % logé·e·s en centres d'hébergement et en hôtels
- 98 % inscrit·e·s au Pôle emploi à l'entrée

- 47 sorties au 31/12/2021 avec une durée moyenne d'accompagnement de 6 mois
- Taux de sorties positives de 56 % :  
> 47 % CDI et CDD + de 6 mois et 9 % en Formation Qualifiante

**Cette première étape de déploiement du Programme ALLERO répond à nos objectifs d'entrée et d'intégration de ce dispositif au sein de l'écosystème parisien des acteurs associatifs et institutionnels.**



## ZOOM SUR L'IMPACT DE LA PRÉCARITÉ DE LOGEMENT À L'ENTRÉE ET PENDANT LE PARCOURS ALLERO :

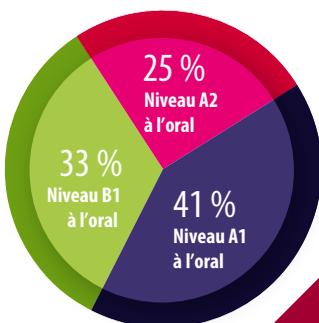
Pour mener à bien les parcours individualisés ALLERO, la question du logement doit être traitée. Cette thématique est intimement liée à celle de l'insertion professionnelle durable. En février 2021, le SIAO Paris a donc été intégré dans la démarche d'ALLERO, car il dispose d'une position centrale et transverse dans l'orientation des publics sur les structures d'hébergement en Ile-de-France, ce qui permet de corréliser l'orientation vers le logement et la proposition d'entrée sur le dispositif ALLERO. Les objectifs de ce partenariat visent la création d'une cohorte de 30 personnes repérées par les équipes de travailleurs sociaux, dès leur entrée en hébergement, et de mettre en place les parcours ALLERO tout en agissant au plus près sur les demandes d'accès au logement, voire accompagner des projets de mobilité hors IDF.



## ZOOM SUR LE NIVEAU LINGUISTIQUE À L'ENTRÉE DU DISPOSITIF :

Afin de donner accès aux potentielles orientations vers le Programme ALLERO, un prérequis linguistique minimum, A1 Oral est demandé. La prise en compte de la progression linguistique tout au long du parcours d'insertion est un enjeu majeur dans l'expérimentation sur les trois ans.

### Candidat·e·s ALLERO



## ZOOM SUR LES SORTIES DE L'ACCOMPAGNEMENT ALLERO (MLP/EPEC) :

Les sorties positives sur des solutions emploi et formation correspondent à 65 % des sorties, avec une durée moyenne de ces parcours de 4,7 mois. Nous pouvons être satisfaits de la réponse apportée par le Programme ALLERO à ces personnes en besoin d'un accès rapide au marché du travail. Le suivi à trois mois des sorties confirme la stabilisation de leur situation professionnelle.

La part des CDI (16 %) est minoritaire en regard de l'ensemble des sorties emploi. Les CDD représentent 31 % des sorties. La marge de progression sur les sorties emploi en CDI est réelle et l'intervention de la chargée de relation entreprises ALLERO sur une prospection d'offres d'emploi plus ciblée peut y remédier. Nous pouvons faire l'hypothèse que certains des CDD de 6 mois et des contrats de professionnalisation peuvent également se poursuivre par des CDI.



## ZOOM SUR LA MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE AUPRÈS DU PÔLE EMPLOI GENEVOIX :

Ce site Pôle emploi est particulièrement sollicité par le public « primo-arrivant ». Le projet de permanence d'entretiens individuels s'est vite concrétisé pour s'inscrire dans le fonctionnement du « mercredi » du site Pôle emploi afin de recevoir les Demandeurs d'Emploi en lien étroit avec les conseillers présents sur le site. Il s'agit ici d'éviter l'absentéisme au 1er rendez-vous et de gagner en fluidité sur le retour à formaliser aux conseillers. Après une première période de mise en œuvre « test » sur trois mois de décembre 2020 à février 2021, cette permanence est toujours active au 31 décembre 2021, avec :

77

demandeur.se.s d'emploi  
orienté-e-s vers la perma-  
nence ALLERO

34

entrées effectives dans  
le Programme ALLERO

56

entretiens d'accueil/intégration  
réalisés par la chargée d'insertion  
professionnelle ALLERO

61 %

de taux d'intégration

## Perspectives 2022

- ▶ Atteindre les objectifs de la montée en charge sur le Programme, par 200 nouvelles entrées en accompagnement, en développant le réseau des prescripteurs initié depuis un an et demi et en renforçant l'équipe par la création d'un deuxième poste de CIP.
- ▶ Maintenir le taux de sorties positives à plus de 50 % en travaillant à la valorisation des profils des candidats ALLERO auprès des entreprises et en agissant en transversalité interne auprès des équipes des deux Directions Opérationnelles de l'EPEC.
- ▶ Poursuivre la valorisation des compétences par l'attribution des Open Badges en professionnalisant les équipes sur la méthode spécifique d'accompagnement tout en mettant en place des actions de mise en relation et de placement innovantes auprès des entreprises.
- ▶ Réinventer le plan d'action sur l'accès à la mobilité géographique des candidat-e-s ALLERO par l'intermédiaire des programmes animés par la GIP HIS : Mission d'appui au relogement des personnes hébergées en Ile de France (ARPH) et le Programme Engagés pour la Mobilité et l'Intégration par le Logement et l'Emploi (EMILE).



# ÉCOLE DES MÉTIERS DU VÉLO DE PARIS DANS LE CADRE DE PARIS FABRIK

L'EPEC, en lien avec ses partenaires de la formation et de l'insertion Carton Plein, Etudes et Chantiers, La Petite Rockette se sont réunis dans le cadre du projet Paris Fabrik pour créer : « L'École des Métiers du Vélo de Paris » et rendre accessibles ces nouveaux emplois au plus grand nombre de parisiennes et parisiens.

L'École des Métiers du Vélo de Paris (EMVP) propose trois parcours de formation, très ouverts sur les pré-requis, menant aux métiers de la mécanique, de l'animation et de la logistique... Elle propose également des visites d'ateliers sous la forme de découvertes métiers à tous les publics intéressés, chercheurs d'emploi, professionnels, entreprises...

L'EPEC pilote la promotion de l'École des Métiers du Vélo de Paris, en sensibilisant les acteurs de l'emploi à ces nouveaux métiers, en soutenant les acteurs de la formation par le sourcing des candidat·e·s et en travaillant en lien avec les entreprises pour favoriser le recrutement des stagiaires.



## Bilan de Paris Fabrik pour 2019/2021 :

### Développement d'actions structurantes dans le développement de l'offre et de la demande d'emploi :

- Pour le **sourcing des candidat·e·s** : Interventions dédiées à la promotion de l'EMVP à l'attention de prescripteurs avec **29 interventions et 256 professionnels sensibilisés**.
- **Sensibilisation et recrutement du public** avec une participation à **15 événements et 240 personnes informées**.
- **Mobilisation des acteurs économiques** : Rendez-vous avec les entreprises et réalisation de prospection auprès de **77 entreprises**.

### Développement des actions de découverte des métiers :

- **Permanences hebdomadaires d'information sur les Métiers du Vélo**. Celles-ci ont vocation à recevoir des personnes se trouvant en démarche de validation de projet, de recherche de formation et d'emploi : **50 permanences et 248 personnes informées**.
- **Des SAS Découverte des Métiers du Vélo** ont été animés à partir des locaux des partenaires de formation, avec l'appui de leurs collaborateurs. – **10 SAS Découverte - 102 Personnes accueillies**.

L'ensemble du processus de mise en œuvre des actions menées, de la sensibilisation à l'accès à l'emploi, a trouvé un écho favorable auprès des intermédiaires de l'emploi.

Les trois secteurs d'activité (logistique urbaine – mécanique cycle – animation sociale) ne sont pas porteurs de la même dynamique d'offres d'emploi, la mécanique cycle tirant aisément son épingle du jeu. La pratique professionnelle du réemploi en lien avec le développement de la mobilité douce constitue le socle d'intervention de l'EMVP.

Dans le prolongement du Programme Paris Fabrik, début 2021, les partenaires de l'EMVP ont décidé de créer un écosystème afin de mener une « approche filière » qui prenne en compte toutes les parties prenantes de la professionnalisation et qui concerne le territoire dans ses composantes physiques comme institutionnelles, professionnelles comme citoyennes, sous la forme d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE).



PROGRAMME EMILE  
*(Engagés pour la Mobilité et l'Insertion  
par le Logement et l'Emploi)*

AGIR  
CONJOINTEMENT  
SUR L'ACCÈS AU  
LOGEMENT ET  
L'ACCÈS À L'EMPLOI  
PAR LA MOBILITÉ  
INTER-RÉGIONALE

Le programme est piloté par la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, la DIHAL et la DGEFP. Le GIP HIS est le Chef de file du consortium et anime un réseau de 13 partenaires du secteur social, du logement et de l'emploi.

EMILE est un programme innovant qui apporte une solution sur mesure et intégrée : proposer à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans des territoires présentant de forts besoins en main d'œuvre et disposant de logements vacants. Grâce à un accompagnement individualisé et renforcé, EMILE répond aussi bien aux situations personnelles des bénéficiaires qu'aux enjeux des territoires d'accueil. Les territoires d'accueil qui y contribuent sont : le Cantal, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Seine-Maritime, la Mayenne, le Cher et l'Indre.

L'intervention de l'EPEC, opérateur amont du Programme EMILE pour sa deuxième année, a consisté à préparer à la mobilité les candidat·e·s orienté·e·s par le GIP HIS pour lesquelles un accompagnement était nécessaire afin de renforcer leurs compétences. Un rôle principalement axé sur l'identification des compétences et la levée des freins à l'insertion professionnelle par la mobilisation d'actions de droit commun en Ile de France, sur une période de 6 mois. En parallèle, l'équipe de l'EPEC a construit un lien privilégié et régulier avec les partenaires d'accueil sur les territoires, dits opérateurs aval, par la mise en relation des candidat·e·s sur les opportunités d'emploi et de l'intégration par le logement et par suivi des périodes d'immersion.

L'équipe de l'EPEC dédiée au programme EMILE en 2021 était constituée de deux conseillers d'insertion professionnelle et d'un chef de projet pour répondre aux objectifs suivants :

- 500 accompagnements ;
- 268 immersions ;
- 216 installations.

## Résultats obtenus :

**L'équipe de l'EPEC a réalisé 450 accompagnements de candidat·e·s EMILE ; soit 90 % de l'objectif annuel.**

**Les 248 positionnements sur les 7 territoires ont généré 129 immersions ; soit 54 % de l'objectif annuel.**

Ces résultats ont contribué à l'atteinte des objectifs d'installation du Programme EMILE, avec l'installation de 100 personnes sur les territoires ; ce qui correspond à 46 % de l'objectif annuel. Il faut noter que les sorties du Programme EMILE de l'EPEC se trouvent aussi en lien avec l'accès à des solutions emploi et formation en Ile France pour 26 % d'entre elles et pour 12 % avec un accès au logement.

## ➤ Perspectives 2022

De cette deuxième année de mise en œuvre du Programme EMILE, nous identifions plusieurs points ou conditions de réussite pour les candidat·e·s :

- La qualité des diagnostics posés en amont des orientations vers l'opérateur amont, au-delà du cadre d'éligibilité administratif du programme.
- L'autonomie linguistique des candidat·e·s par la pratique du français à minima de niveau (A2) en amont de l'intégration dans le programme.
- L'accès à l'information à tous les candidat·e·s des secteurs professionnels porteurs d'emploi sur les territoires d'accueil comme un des leviers du choix de mobilité.
- Se centrer sur le besoin des territoires, afin que l'équipe de l'opérateur amont se rende complètement disponible pour les interlocuteurs des territoires d'accueil.
- Avoir une connaissance fine des emplois et des contextes de vie locale comme élément déterminant pour transformer les immersions en installations, dans un rapport idéal d'une pour une.

Malgré des résultats encourageants dans le cadre de cette expérimentation, la proposition de l'EPEC pour la 3e année, intégrant notamment une évolution des modalités d'accompagnement, n'a pas été retenue par le GIP HIS.

**L'EPEC ne porte donc plus l'expérimentation EMILE en 2022.**



# LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS

L'EPEC propose depuis la fin d'année 2021 un nouvel accompagnement à la création d'activité ou de projet avec son dispositif Groupement des Créateurs, à destination des parisiens·ne·s de plus de 26 ans, en partenariat avec l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC).

Le Groupements de Créateurs accompagne l'envie d'entreprendre (une activité, un projet ou un évènement) des personnes éloignées de l'emploi, notamment des habitant·e·s des quartiers populaires, et favorise l'acquisition et le développement de leur autonomie sur le plan social, économique, mais aussi décisionnel (faculté de décider et d'agir par soi-même), au travers d'un accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet.

La finalité des Groupements de Créateurs est l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, en s'appuyant sur leur envie d'entreprendre comme catalyseur. Notre animateur du groupement créateur a également comme objectif d'aller à la rencontre des publics à travers des permanences ou interventions dans les quartiers.

La posture d'accompagnement est non-directive et bienveillante afin de créer un climat de confiance et propice à l'échange. Afin d'avoir la meilleure posture possible, l'animateur·rice du Groupement de Créateurs se base sur trois concepts essentiels :

**1- L'empathie :** Cela demande de chercher à se mettre à la place de la personne aidée –sans s'identifier–, entrer dans son univers, ses sentiments pour essayer de voir les choses de la même façon qu'elle.

**2- L'attention positive inconditionnelle :** qui permet d'instaurer un climat de confiance, exempt de tout jugement afin de favoriser l'expression libre de la personne accompagnée.

**3- La congruence,** qui désigne le degré d'authenticité de l'accompagnant dans la concordance entre ses paroles et ses sentiments, la cohérence entre ses propos et ses actes, l'accord entre ce qu'il ressent et son comportement.

Afin de faire émerger le projet durant la phase « Emergence », l'accompagnement est mis en œuvre en respectant les valeurs, principes et la posture professionnelle qui fondent l'approche pédagogique des Groupements de Créateurs :

- ▶ Une démarche en quatre étapes en proposant des entretiens individuels et des ateliers collectifs.
- ▶ Une durée et des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins et aux contraintes de chaque personne (contraintes d'activité à temps partiel, charges familiales, ...),

- ▶ Un référent d'accompagnement Groupement de Créateurs sur toute la durée de l'émergence,
- ▶ Un accompagnement qui favorise l'autonomie de la personne et la rend auteur et acteur de son projet,
- ▶ La mobilisation d'outils diversifiés adaptés à la diversité des besoins et des situations d'apprentissage,
- ▶ La confrontation du porteur de projet au marché et à son environnement économique (par exemple par la réalisation d'un stage de découverte en entreprise ou d'une enquête métier),
- ▶ La formalisation écrite, par le porteur de projet ou si besoin avec une aide extérieure, de ses réflexions et acquis à l'issue de chaque étape du parcours,
- ▶ Le libre choix de la personne accompagnée de poursuivre ou arrêter son parcours à chaque étape.

Depuis le démarrage de l'action fin 2021, nous avons pu constater un réel intérêt de la part du public et des partenaires pour cette action.

L'objectif pour 2021 était de sensibiliser 30 personnes à la démarche, et d'en accompagner 10. Cet objectif a été atteint, avec une quarantaine de personnes et partenaires sensibilisés et 10 personnes accompagnées.

**Le Point Paris Emploi du 18ème arrondissement accueille le Groupement de Créateurs, et constitue un lieu ressources dédié à la création d'activité.**

## ▶ Perspectives 2022

Pour l'année 2022, les objectifs d'accompagnement seront de 50 parisien·ne·s, accueilli·e·s au sein du PPE 18°.

Des permanences seront également tenues dans les quartiers populaires afin de pouvoir proposer cet accompagnement au plus près du public, notamment en lien avec le projet AVEQ (Aller-Vers l'Emploi dans les Quartiers), porté par l'EPEC, en direction des résidents des quartiers populaires parisiens.



FAIRE ACCÉDER À  
L'EMPLOI LES PUBLICS  
QUI EN SONT ELOIGNÉS  
PAR LE LEVIER DE LA  
COMMANDE PUBLIQUE  
ET DES MARCHES PRIVÉS  
DU TERRITOIRE

P. 40 > LE PÔLE CLAUSES SOCIALES DE PARIS



UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE POLITIQUE TERRITORIALE DE L'EMPLOI AU BÉNÉFICE DES PERSONNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉES

# LE PÔLE CLAUSES SOCIALES

Le Pôle Clauses sociales de l'EPEC développe son offre de services en direction de l'ensemble des parties prenantes de l'achat public et privé du territoire : donneurs d'ordres, entreprises et acteurs économiques, acteurs de l'emploi et de l'inclusion, structures de l'insertion par l'activité économique.

## LES CHIFFRES CLÉS DE 2021



1 911  
bénéficiaires



1 300 000  
heures d'insertion  
réalisées



BTP,  
Informatique,  
collecte de déchets,  
gardiennage/sécurité

4 secteurs d'activités  
représentent plus de  
70 % des heures réalisées



737  
recrutements réussis  
70 % d'emplois durables



22,8 %  
des heures réalisées par les SIAE  
pour 604 contrats d'insertion

1 269  
marchés, publics et privés,  
accompagnés dont 383 nouveaux  
marchés notifiés sur l'année

682 entreprises  
titulaires des marchés,  
en lien avec le Pôle Clauses sociales  
59 % de TPE / PME

### Comparativement à 2020, des indicateurs de résultats en nette progression

MARCHÉS ACTIFS  
+ 16,7 %



HEURES  
D'INSERTION  
RÉALISÉES  
+ 12 %



RECRUTEMENTS  
RÉALISÉS  
+ 34,7 %  
PAR LE CTE : + 69 %



BÉNÉFICIAIRES  
+ 12 %

## ► De nouveaux partenariats en 2021

**Année faste pour le développement du Pôle Clauses sociales, 13 nouvelles collaborations ont été établies en 2021** par la signature de conventions de partenariat et de financement ou de candidatures réussies à la suite du lancement d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des clauses sociales.



► **Un partenariat a notamment été instauré avec l'établissement public chargé de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.** L'utilisation des clauses sociales d'insertion dans les opérations de travaux de restauration devant être mis en œuvre à la suite de l'incendie du 15 avril 2019, constituera une voie d'accès aux métiers d'art et du patrimoine pour les publics éloignés de l'emploi. L'apprentissage en sera une modalité privilégiée. Une Maison du chantier et des métiers aura pour vocation de valoriser le chantier de restauration et de promouvoir les métiers d'art et du patrimoine auprès des professionnels de l'orientation et de l'emploi et du grand public. L'EPEC aura en charge l'animation de ces axes de travail au service d'une prestigieuse collaboration.

- Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais (restauration du Grand Palais – 8<sup>ème</sup>)
- EPAURIF (restructuration et extension de l'École supérieure de physique et de chimie de Paris – 5<sup>ème</sup>)
- Musée du Quai Branly
- GRDF

- Espaces Ferroviaires-SNCF (2 opérations : Les messageries Gare de Lyon / Daumesnil – 12<sup>ème</sup>, Hébert – 18<sup>ème</sup>)
- APIJ (restructuration du Palais de Justice de l'Île de la Cité – 1<sup>er</sup>)
- SEMAPA (société d'aménagement urbain et de maîtrise d'ouvrage parisienne)
- Paris Habitat (1<sup>er</sup> bailleur social parisien)
- Elogie-Siemp (3<sup>ème</sup> bailleur social parisien)
- SOGARIS (2 opérations « Réinventer Paris » : La Folie Champperret - 17<sup>ème</sup>, Immeuble Inversé - Grenier Saint-Lazare 3<sup>ème</sup>)

## ➤ Les publics

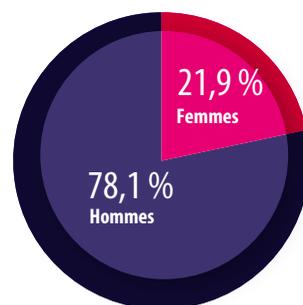
### 1 911 bénéficiaires des clauses sociales en 2021

- 18,7 % résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- 11 % sont en situation de handicap : 38 % de femmes et 62 % d'hommes.

### Répartition par genre

Si seulement 21,9% de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes, la répartition F/H évolue fortement en fonction des modalités de mise en œuvre des clauses sociales :

- 31,3% de femmes en recrutement direct,
- 8,4 % de femmes lorsque les modalités de recours aux SIAE sont utilisées par les entreprises
- 4,5 % de femmes pour l'intérim classique



### Niveau de qualification

Les publics de niveau CAP et inférieur représentent 77 % des bénéficiaires des clauses sociales.

### Ventilation par tranche d'âge

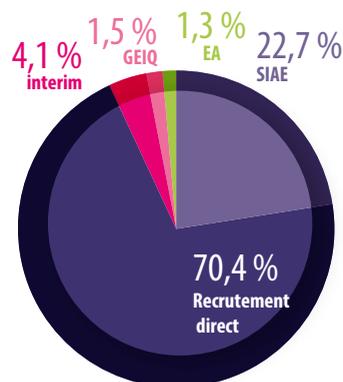
Les moins de 26 ans (20,6 %) et les plus de 50 ans (18,4 %) représentent 39 % de l'ensemble des publics bénéficiaires.

## ➤ Les heures d'insertion

### Près de 1 300 000 heures de travail pour les publics en insertion réalisées en 2021

- 70,4 % des heures d'insertion ont été réalisées par voie de recrutement direct.
- 22,7 % par le recours des entreprises aux SIAE (sous-traitance et mise à disposition de personnels).
- L'intérim classique représente 4,1% des heures d'insertion, l'emploi partagé (GEIQ), 1,5 % et le recours aux entreprises adaptées (public en situation de handicap), 1,3 %.

Les secteurs professionnels du BTP (22,9 % des heures d'insertion réalisées), des services informatiques (20,7 % des heures réalisées), de la collecte de déchets (17,6 %), du gardiennage et de la sécurité (11,1 %), des solutions d'impression (6,2 %), du nettoyage (5,8 %) constituent les principaux domaines de réalisation des actions d'insertion.



## ➤ Les recrutements

**737 recrutements ont été effectués sur l'année : 70 % de ces recrutements sont des emplois durables**

- 286 CDI, soit 39 % de la totalité des recrutements
- 128 Contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)
- 102 CDD de 6 mois et plus

### Les recrutements réalisés dans le cadre du Comité Technique Emploi

Pour mémoire, le Comité Technique Emploi du pôle Clauses sociales rassemble Pôle emploi, la Mission locale de Paris, Cap emploi-Sameth Paris, le GRAFIE, la DASES-Bureau RSA, le PLIE de Paris, l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi et la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires de la Ville de Paris.

C'est un outil d'animation territoriale piloté par l'EPEC. Le CTE a pour objet de positionner les publics parisiens éligibles aux clauses sociales et en parcours d'accompagnement au sein des structures sur les actions d'insertion et les offres d'emplois produites par le dispositif du Pôle Clauses sociales.

- 237 recrutements réalisés dans le cadre du CTE (+ 69 % comparativement à 2020)
- 1105 personnes positionnées par les membres du CTE
- Le taux d'emploi durable est de 79 %. (51 CDI, 94 contrats en alternance - apprentissage et professionnalisation, 43 CDD de 6 mois et plus)
- Ventilation des recrutements par prescripteurs du CTE

PRESCRIPTEUR	NOMBRE D'EMBAUCHES
PÔLE EMPLOI IAE/STRUCTURES DE L'IAE	34
EPEC (PLIE DE PARIS)	34
PÔLE EMPLOI	29
DASES EPI	21
EPEC (PPE, ALLERO,TC2)	19
MISSION LOCALE DE PARIS	17
ORGANISME DE FORMATION	16
CAP EMPLOI 75	11
ÉCOLE DE LA 2 <sup>ÈME</sup> CHANCE	4
ACTION EMPLOI RÉFUGIÉ.ES	43
FRANCE TERRE D'ASILE	3
AUTRES	6



## Des plans d'action sectoriels ou liés aux publics ont été mis en œuvre en 2021 avec les partenaires du CTE :

### ► Plan d'action pour favoriser l'intégration par l'emploi des publics réfugiés et primo-arrivants

Pour un objectif initial de 50 parcours d'accès à l'emploi à mettre en œuvre pour des publics réfugiés et primo-arrivants, 76 recrutements ont été réalisés par le pôle Clauses sociales de l'EPEC, soit un résultat à hauteur de 152 % de l'objectif visé.

- 32 personnes ont été recrutées par des entreprises du secteur du BTP, soit 42 % du total des placements.
- Mise en place d'un plan d'action dans le secteur des services hospitaliers

**27 personnes** (36 % de l'ensemble des recrutements) ont intégré un parcours de formation qualifiante dans le secteur des services hospitaliers à la suite d'un plan d'action mené avec l'entreprise SAMSIC, titulaire de marchés publics de nettoyage pour l'AP-HP, l'organisme de formation INHI et l'OPCO de secteur AKTO. L'EPEC a construit cette action et réalisé le sourcing des publics en partenariat avec Action Emploi Réfugié·e·s. 2 promotions de formation en alternance de 13 et 14 personnes ont été constituées pour ces publics réfugiés et primo-arrivants en s'appuyant sur une pré-qualification en POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) suivie de contrats de professionnalisation établis avec l'entreprise SAMSIC en avril 2021 pour le premier groupe et en août pour le second.

- Le nettoyage industriel, la restauration collective, les espaces verts, la sécurité, l'informatique et la collecte de déchets constituent les autres secteurs d'activités pour lesquels 17 recrutements ont été opérés.
- Pôle emploi, la mission locale de Paris, EPEC (PLIE de Paris, ALLERO), les espaces parisiens pour l'insertion des bénéficiaires du RSA, France terre d'Asile, Action Emploi Réfugié·e·s, des organismes de formation et des structures associatives en charge de l'accompagnement des publics ont été mobilisés pour identifier et orienter les 76 personnes, réfugié·e·s et primo-arrivants, recrutés par les entreprises accompagnées par l'EPEC.

### ► POEC Couvreur en partenariat avec l'OPCO Constructys et l'organisme de formation CFM BTP

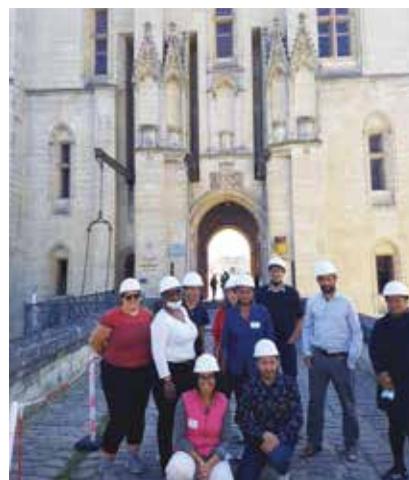
11 personnes intégrées dans un parcours de formation (280h de formation + 70h de stage en entreprise) suivi d'un contrat de professionnalisation. Entreprises mobilisées : UTB, Lebras Frères, le Groupe Balas, Toitures Parisiennes, la Louisiane, ABC Toiture.

### ► Plan d'action sectoriel - Collecte de déchets pour l'intégration de 10 candidat·e·s en parcours de formation

### ► Plan d'action en faveur de la promotion de l'apprentissage auprès de 15 entreprises partenaires pour le recrutement de 13 personnes en apprentissage dans les secteurs du génie électrique, thermique, climatique, 2<sup>nd</sup> œuvre, patrimoine, collecte de déchet, nettoyage, restauration, espaces verts

### ► Les rendez-vous du Patrimoine : Pour développer la connaissance métiers des professionnels de l'accompagnement à Paris

- #### ► 4 visites de chantiers ont été organisées : Musée du Louvre, Château de Vincennes, Eglise Saint-Germain de Pantin, Plateau technique de formation des Compagnons du devoir.
- Par ces visites pédagogiques, 41 professionnels de l'accompagnement ont été sensibilisés aux réalités de l'exercice des métiers du patrimoine.



## ➤ L'insertion par l'activité économique

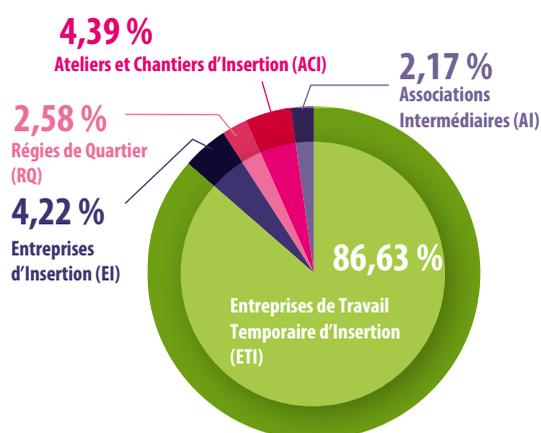
22,7 % des heures d'insertion ont été réalisées par des contrats de sous-traitance et de mise à disposition entre les entreprises titulaires des marchés et les structures de l'IAE, soit 292 3300 heures de travail pour **604 contrats d'insertion établis en 2021**.

### ➤ 24 SIAE parisiennes ont bénéficié des clauses sociales mises en œuvre par l'EPEC

4 Associations Intermédiaires (AI), 8 Entreprises d'Insertion (EI), 6 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), 1 Atelier Chantier d'Insertion (ACI), 5 Régies de Quartiers (RQ)

- 243 000 heures d'insertion réalisées par les SIAE parisiennes, soit 83 % des heures d'insertion réalisées par l'ensemble des structures de l'IAE.
- 88 % des heures d'insertion mises en œuvre par les SIAE parisiennes sont réalisées sur les marchés de la Ville de Paris

### Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par types de structures



### Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par segments d'achats

SEGMENTS D'ACHATS	HEURES RÉALISÉES 2021
COLLECTE DE DÉCHETS / RECYCLAGE	59,5 %
<b>BTP</b>	31 %
TRAVAUX PUBLICS	19,4 %
BÂTIMENT	11,6 %
<b>GESTION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS</b>	4,4 %
<b>NETTOYAGE</b>	3 %
<b>TRANSPORT / LOGISTIQUE</b>	1 %
<b>ESPACES VERTS</b>	0,4 %
<b>INFORMATIQUE</b>	0,2 %
<b>PI (INGÉNIERIE, AMO, AUDIT, CONSEIL, ETUDES)</b>	0,2 %
<b>FABRICATION MATÉRIEL / MOBILIER</b>	0,2 %
<b>RESTAURATION / TRAITEUR</b>	0,1 %

## ➤ Les marchés actifs

Des clauses sociales mises en œuvre dans **1 269 marchés actifs, publics et privés**

➤ **60,3 % des marchés actifs sont des marchés de service, 37,3 % des marchés de travaux, 2,4 % des marchés de fourniture.**

Sur ces 1 269 marchés actifs, **383 nouveaux marchés ont été notifiés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**, soit 30 % du volume global d'activité sur l'année.

### Comparatif Ville de Paris / État

➤ **Les marchés de la Ville de Paris et de l'État représentent 71,3 % de l'ensemble des marchés actifs et 57 % des marchés notifiés.**

	VILLE DE PARIS	ÉTAT
<b>MARCHÉS ACTIFS</b>	<b>501</b> (39,5 % du volume global)	<b>404</b> (31,8 % du volume global)
- Travaux	45,3 %	8,9 %
- Services	52,3 %	87 %
<b>MARCHÉS NOTIFIÉS</b>	<b>155</b>	<b>64</b>

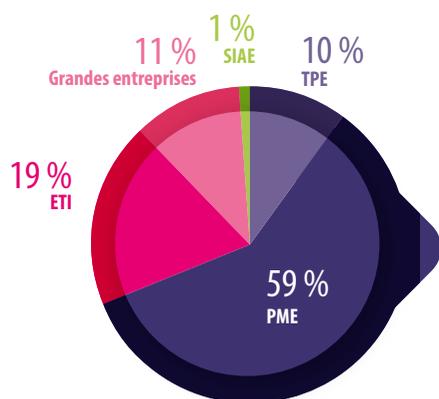
## Diversifier les typologies de clauses sociales intégrées dans les marchés

65 marchés comportent des conditions d'attribution ou critères de performances, tels que la parité femmes/hommes, la formation en alternance ou le recrutement en CDI pour renforcer l'engagement des entreprises titulaires et la qualité des actions d'insertion à réaliser.

3 marchés ont été réservés à des structures de l'insertion par l'activité économique.

## ➤ Les entreprises titulaires et sous-traitantes

➤ 682 entreprises sont titulaires des 1 269 marchés actifs accompagnés par l'EPEC en 2021



Les TPE / PME représentent 59 % des entreprises titulaires.

➤ 513 entreprises sous-traitantes s'ajoutent aux 682 entreprises titulaires de marchés pour constituer un réseau de près de 1 200 entreprises accompagnées par l'EPEC en 2021.

29 structures de l'insertion par l'activité économique sont titulaires ou sous-traitantes des marchés publics

## ➤ Perspectives 2022

### Pour le Comité technique emploi :

#### ➤ Objectif de 300 recrutements à réussir en 2022

17 plans d'actions sectoriels à mener sur 9 secteurs d'activités en tension de recrutement

➤ Développement du repérage et de l'accès des publics aux clauses sociales par l'élargissement du CTE aux 11 structures associatives prestataires de l'accompagnement des BRSA et par la mise en place du projet AVEQ (Aller-Vers l'Emploi dans les Quartiers), porté par l'EPEC, en direction des résidents des quartiers populaires parisiens

➤ Développement d'actions de visites de chantiers et de promotion des métiers, en particulier ceux en tension, en direction des professionnels de l'emploi et des publics éligibles aux clauses sociales (BTP, Métiers du patrimoine, etc.)

➤ Plan d'action pour favoriser l'intégration par l'emploi des publics réfugiés et primo-arrivants : 50 parcours d'insertion professionnelle en 2022

**Mobilisation continue du Pôle Clauses sociales dans le cadre des grands événements sportifs internationaux / Paris 2024**

**Développement des partenariats avec de nouveaux donneurs d'ordres du territoire – Maintien de la diversification des marchés et des segments d'achats pour mobiliser les publics dans la plus large diversité de leurs compétences**

**Montée en charge du NPNRU sur les territoires des 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris**



# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES PARISIENNES, POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

P. 48 > LE POLE MUTATIONS ÉCONOMIQUES



# LE PÔLE MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Les évolutions technologiques, démographiques, environnementales, économiques, engagent les entreprises, leurs organisations et leurs modes de production dans des changements en profondeur et transforment les emplois et les compétences.

Le Pôle Mutations Économiques de l'EPEC développe des actions sectorielles de soutien et d'adaptation en direction des entreprises et des acteurs concernés par ces transformations sur le territoire parisien.

## ➤ SARH TPE/PME

### Services d'appui RH PME

Drieets  
ÎLE-DE-FRANCE

144 000 PME sont implantées à Paris. Elles représentent 90 % des établissements du territoire parisien. 90 % des PME ont moins de 50 salarié·e·s.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, le Pôle Mutations Économiques propose un **Service d'appui RH aux TPE/PME parisiennes (SARH)**, financé et labellisé par l'État, cofinancé par la Ville de Paris et gratuit pour les entreprises.

Il s'adresse principalement aux entreprises de moins de 50 salarié·e·s, quel que soit le secteur économique, qui ont besoin d'un premier conseil pour gérer les conséquences de la crise sanitaire sur l'évolution de leur activité et accéder aux aides mises en place par les pouvoirs publics. Le SARH propose également son appui pour améliorer la gestion des ressources humaines, former, recruter et mieux connaître les obligations légales en matière de droit du travail.

Conseil individuel personnalisé, mise en relation avec des experts pour répondre à des questions spécifiques, ateliers pratiques et sessions d'information collectives forment les modalités d'intervention du Service d'appui RH aux TPE/PME parisiennes.

## LES CHIFFRES CLÉS DE 2021



**330**  
établissements différents bénéficiaires  
dont **134 nouveaux par rapport à 2020**

**498**

appuis/conseils réalisés dont **315 appuis individuels (63 %) et 183 appuis collectifs (37 %) par la participation aux ateliers pratiques et aux sessions d'information**

Près de 80 % des appuis individuels concernent l'accès aux aides économiques et RH mises en place par les pouvoirs publics pendant la crise sanitaire, 5,7 %, le recrutement, 5 %, la stratégie de développement, 3,8 %, l'évolution de l'activité et 3,5 %, le droit du travail.



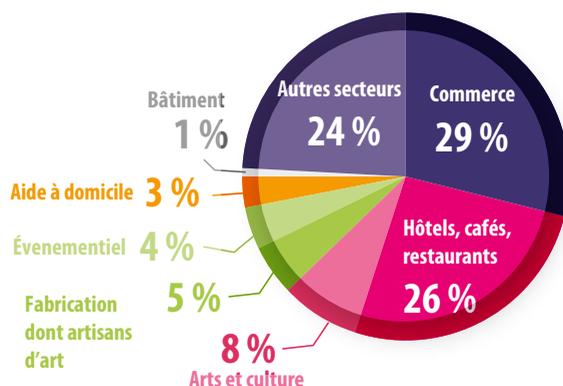
**12**  
sessions d'information  
organisées sous forme  
de webinaires



**12**  
lettres d'information SARH produites et adressées  
à un réseau de **1 500 entreprises et partenaires**

## Les secteurs du commerce et des hôtels, cafés, restaurants constituent plus de 50 % des entreprises bénéficiaires du SARH

122 activités différentes sont représentées au niveau le plus détaillé de la nomenclature



## Près de 75 % des établissements ont moins de 10 salarié·e·s

➤ Près de 25 % ne sont pas employeurs

➤ Près de 25 % ont 1 ou 2 salarié·e·s

Les 12 sessions d'information ont rassemblé 160 participant·e·s . 16 partenaires ont été mobilisés pour en assurer l'animation. Une synthèse de chaque session est disponible sur le site de l'EPEC : SARH - Actualités

- *Médiation des entreprises et difficultés de paiement des baux commerciaux : quels recours ?*
- *Deux aides de la Région Île-de-France : l'aide au loyer et le Fonds Résilience*
- *Elections syndicales TPE 2021 : enjeux d'un dialogue social de proximité, modalités pratiques et réponses aux employeurs*
- *Appel à projets TP'up PM'up Relance pour se développer et créer des emplois*
- *Relancer mon entreprise autrement : appel à projets pour adapter ses locaux aux enjeux environnementaux, sanitaires*
- *Deux services gratuits pour vous assister dans vos usages numériques quotidiens et vous accompagner dans la transition numérique de votre entreprise*
- *Le Pack Relance : un diagnostic 360° et un plan d'action pour redémarrer votre société événementielle*
- *Une aide financière pour aménager la terrasse de votre bar, café, restaurant et contribuer à relancer votre activité*
- *La réglementation parisienne pour aménager votre terrasse estivale*
- *Deux leviers de financement pour soutenir votre trésorerie*
- *Une aide financière de la Région Île-de-France : un chèque vert pour la transition écologique*
- *Ne restez pas seul(e) pour sortir de la crise : les solutions de traitement des difficultés des entreprises.*

## ➤ Perspectives 2022

- **Ancrer le Service d'appui RH de l'EPEC sur le territoire parisien** en développant les relations de proximité avec les élus d'arrondissement,
- **Poursuivre l'appui pour l'accès aux aides économiques et RH mises en place par les pouvoirs publics**
- **Renforcer l'appui sur l'ensemble des questions liées à la gestion du personnel** (recrutement, formation, GEPP, gestion des conséquences de l'évolution de l'activité, DUER et prévention des risques professionnels),
- **Développer les partenariats avec les structures d'accompagnement de jeunes entreprises**
- **Elargir le champ d'intervention du service d'appui pour permettre aux chefs d'entreprise de se projeter en termes économiques et RH** (repositionner son activité, s'équiper en se numérisant, mener une réflexion pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement, inclure davantage la prévention des risques professionnels dans l'organisation du travail, prévenir le licenciement de ses salarié·e·s par la mobilité professionnelle dans une autre entreprise ou une reconversion professionnelle

## ▶ PLATEFORME PARISIENNE D'APPUI AUX TRANSITIONS COLLECTIVES

### Transitions collectives

Le nouveau parcours de formation pour anticiper et accompagner la reconversion de vos salarié(e)s

En janvier 2021, le Ministère de l'emploi, du travail et de l'insertion a lancé **Transitions Collectives**, un dispositif co-construit avec les partenaires sociaux et a retenu la réponse de l'EPEC à son appel à projets.

Transitions collectives (Transco) est un dispositif inscrit dans le cadre du Plan France Relance. L'objectif est de **sécuriser la reconversion professionnelle** des salarié·e·s dont l'emploi est fragilisé par la crise sanitaire ou par les mutations économique, numérique, écologique, en finançant un congé de

formation pour se reconvertir vers un métier porteur sur leur bassin d'emploi.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'EPEC a signé une convention de 2 ans avec la DRIEETS Île-de-France pour animer une Plateforme territoriale visant à déployer Transitions collectives auprès des entreprises parisiennes.

Pour les deux années de conventionnement, la Plateforme parisienne d'appui aux Transitions Collectives vise l'information / sensibilisation au dispositif de 350 à 400 entreprises et la mise en relation de salarié·e·s avec 250 à 300 entreprises recruteuses, soit 600 à 700 entreprises bénéficiaires de la Plateforme dont 300 à 400 TPE PME.

Les 6 objectifs opérationnels de la Plateforme Transco de l'EPEC sont :

- Identifier les entreprises et les emplois fragilisés dans les secteurs des HCR, culture-spectacle vivant, événementiel
- Appuyer la mise en place d'accords de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) dans les entreprises qui souhaitent bénéficier du dispositif
- Organiser la mise en relation de ces entreprises avec Transitions pro Île-de-France et les organismes de conseil en évolution professionnelle
- Identifier les entreprises et les métiers en tension de recrutement du territoire, en particulier dans les secteurs de l'aide à domicile et des services à la personne, du numérique, des mobilités douces et de l'agriculture urbaine
- Coordonner la mise en relation des salarié·e·s en parcours de reconversion avec les entreprises des secteurs porteurs
- Animer le partenariat inter-institutionnel et opérationnel pendant toute la durée du projet

A l'issue des 3 premiers mois de son activité opérationnelle, l'EPEC a organisé un **comité d'installation de la Plateforme**, avec la participation de l'UD75/DRIEETS IDF, la Ville de Paris, la Région Île-de-France, les OPCO AKTO, Afdas, OPCO EP, Uniformation, Transitions Pro Île-de-France, l'APEC, le Groupement Evolution, Cap emploi - Chéops, Pôle emploi Paris.

### Le schéma d'organisation territoriale et le rôle de coordination de la Plateforme Transco de l'EPEC ont été présentés :



## Premiers résultats opérationnels en 2021 :

➤ 153 entreprises des secteurs HCR et événementiel ont été contactées

➤ 58 entretiens de diagnostic ont été réalisés

L'analyse des problématiques RH rencontrées par les entreprises pendant la crise sanitaire et lors de la reprise économique de la rentrée 2021 débouche sur 3 principaux constats :

- **Le départ de salarié·e·s pendant la crise sanitaire** : 148 départs de salarié·e·s, concernant 62 % des établissements interrogés : principalement des démissions malgré le contexte sécurisant de l'activité partielle et des licenciements parfois pour abandon de poste.
- **4 emplois fragilisés identifiés**, sans perspective de départ en raison du redémarrage économique au moment de l'enquête.
- **Des besoins de recrutement** de la part de 55 % des établissements interrogés, avec une estimation de 107 postes à pourvoir et des **difficultés de recrutement** (des responsables pointent des candidatures peu qualifiées, tandis que des postulants questionnent les conditions de travail et cherchent à négocier leur niveau de rémunération).

Nous avons entrepris la mise en place des collaborations avec les acteurs socio-économiques des secteurs :

• *HCR* : AKTO, GNI Paris Île-de-France, l'Office du tourisme et des congrès de Paris

• *culture et événementiel* : ATLAS, l'Afdas, UNIMEV

• *numérique* : ATLAS

• *aide à domicile et services à la personne* : OPCO EP

• *mobilités douces* : OPCO Mobilités

• *agriculture urbaine* : OCAPAT

ainsi qu'avec les acteurs de la reconversion professionnelle (Transitions Pro Île-de-France, APEC, Groupement Evolution).

Ces premiers échanges montrent l'impératif de coordination pour renforcer l'efficacité du dispositif.

## ➤ Perspectives 2022

- **Développer la prospection directe pour identifier les entreprises ayant des emplois fragilisés**, présenter Transitions collectives aux dirigeants, apporter un appui personnalisé à ceux qui sont intéressés jusqu'au dépôt de leur dossier auprès de l'État, organiser leur mise en relation avec Transitions Pro Île-de-France, financeur de Transitions collectives et avec la structure de conseil en évolution professionnelle qui accompagnera les salarié·e·s en reconversion professionnelle (APEC, Groupement Evolution ou Chéops selon le statut des salarié·e·s)
- **Impliquer les organisations syndicales et les fédérations patronales** pour identifier les entreprises ayant des emplois fragilisés et des entreprises en tension de recrutement
- **Développer les partenariats avec les centres de bilan de compétences** pour sensibiliser les salarié·e·s dont les emplois sont fragilisés
- **Promouvoir les secteurs porteurs parisiens** à travers l'organisation d'événements sectoriels **et développer la prospection directe des entreprises des secteurs en tension de recrutement** pour les impliquer dans le recrutement de salarié·e·s en reconversion
- **Elargir le périmètre d'intervention de la Plateforme Transco aux entreprises en mutation et aux entreprises en développement quel que soit le secteur d'activité**



AGIR EN PARTENARIAT  
AVEC LE SERVICE PUBLIC  
DE L'EMPLOI ET LA VILLE  
DE PARIS POUR  
FAVORISER L'EMPLOI  
DURABLE

## ➤ Job dating Gare Montparnasse

**Au terme d'un partenariat de 3 années avec Altarea Cogedim, l'EPEC, en collaboration avec la Ville de Paris (Direction de l'Attractivité et de l'Emploi) et l'ensemble des membres du service public de l'emploi parisien a organisé un troisième et dernier job dating dans le cadre du réaménagement et de la dernière phase d'ouverture des espaces commerciaux de la Gare Montparnasse.**

**Le job dating a eu lieu le 29 avril 2021** dans les locaux de l'EPEC au 209 rue La Fayette. 100 postes étaient à pourvoir : 58 postes d'employés de restauration en vente, 34 postes d'employés de restauration en vente, 8 postes d'assistant manager.

➤ **133 candidat-e-s ont été positionné-e-s par l'ensemble des partenaires.**

Le taux de présence s'est établi à 71 % (95 personnes), 67 candidat-e-s ont été retenu-e-s pour un second entretien (70 % des présent-e-s) et 25 personnes ont été recrutées sur les 55 seconds entretiens finalement réalisés (46 % des seconds entretiens).

Pour chacune des phases d'ouverture, de 2018 à 2021, et pour chacun des 3 job dating organisés, l'EPEC a tenu un rôle de pilotage et de coordination auprès des partenaires du territoire et s'est employée à favoriser les candidatures des résidents de proximité (14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements) et des publics les plus éloignés de l'emploi.

L'inauguration des espaces commerciaux de la Gare Montparnasse s'est déroulée le 24 septembre 2021 en présence d'Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris en charge des entreprises, de l'emploi et du développement économique, Geneviève Garrigos, présidente de l'EPEC et de nos partenaires d'Altarea, Stéphane Delmas, directeur du centre commercial Gare Montparnasse et Alain Taravella, président fondateur d'Altarea Cogedim.



## ➤ Pactes parisiens pour l'emploi et les entreprises de la Ville de Paris

Pour favoriser le développement de l'emploi à Paris, La Ville de Paris initie et signe des Pactes Parisiens pour l'emploi avec de grandes entreprises inscrites sur le territoire parisien. L'EPEC est signataire de ces pactes avec les autres acteurs du service public de l'emploi, la Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi et l'École de la 2<sup>ème</sup> chance.

En 2021, des Pactes ont été signés avec Sodexo et GL Events. En sa qualité d'acteur de ces Pactes, l'EPEC mobilise les offres de services de ses pôles d'activité en fonction des besoins des entreprises signataires, pour favoriser la découverte des métiers, l'émergence et la validation des projets professionnels, l'orientation des publics, leur accompagnement vers l'emploi.

## ➤ PLAN PARISIEN POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PPIE) 2021-2025

L'EPEC a participé à la construction du PPIE 2021-2025 porté par la Ville de Paris. Le PPIE est un document directeur, porteur d'une vision politique globale, qui donne un cadre à l'ensemble de la politique d'insertion et d'accès à l'emploi de la collectivité parisienne.

Le PPIE a été signé en octobre 2021, par la Ville de Paris et ses partenaires : Région, ARS, DRIEETS, CAF, Assurance Maladie, Pôle emploi, Mission Locale, EPEC, CCI, CMA, Cap Emploi.

### Le PPIE a pour objectifs de :

- Garantir une insertion socio-professionnelle à tout public en situation de fragilité
- Mettre en place une entrée centrée sur les besoins des publics et non sur une logique statutaire
- Agir en direction des personnes et des entreprises
- Renforcer et valoriser la lisibilité et la complémentarité de l'offre de formation et d'accompagnement à l'emploi proposées sur le territoire parisien
- Mobiliser les acteurs dans une logique de lutte contre les discriminations
- Stimuler la participation des publics

### Les axes prioritaires construits avec l'ensemble des signataires du PPIE portent sur :

- Développer une connaissance partagée des besoins et des politiques d'insertion
- Mobiliser le tissu économique local pour l'insertion des parisiens
- Mobiliser les offres de formation et d'accompagnement à l'emploi
- Être acteur de son parcours d'insertion

## ➤ SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (SPIE)

L'EPEC est membre du Consortium constitué par la Ville de Paris en 2021 pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SPIE.

Les différentes actions proposées dans le cadre du SPIE devront permettre de :

- **Renforcer la coordination des acteurs de l'insertion** afin d'aider les référents de parcours à identifier les dispositifs et outils existants pour mieux orienter les personnes qu'ils accompagnent (allocataires RSA, résidents des quartiers prioritaires, parisiens en situation de handicap).
- **Favoriser l'accès à un emploi durable** : il s'agit de permettre à un maximum de personnes d'accéder à un emploi pérenne (avant, pendant et au-delà des JOP) ou d'acquérir les qualifications permettant de faciliter ce parcours vers l'emploi pérenne.
- **Modéliser des méthodes et outils de coopération** qui pourront, après l'expérimentation du SPIE, être étendus à d'autres secteurs professionnels et/ou grands événements.
- **Favoriser la participation des usagers à la construction de leur parcours** tant au moment de sa définition, que dans la validation de ses étapes clés et de son évaluation.
- **S'inscrire en complémentarité des travaux du Comité de bassin d'emploi :**

Trois axes thématiques ont été structurés en juin 2021 pour orienter et coordonner les travaux des partenaires du bassin :

- un groupe « **grands projets d'aménagement du territoire** » pour saisir les opportunités emploi de ces transformations, qui comprend les dispositifs ayant une « entrée » territoriale et notamment un groupe de travail « **Quartiers politique de la ville** » dont l'objectif est d'articuler les initiatives développées sur les QPV en matière d'accompagnement vers l'emploi (le pilotage de ce groupe sera porté par un binôme DP / service politique de la Ville de Paris ;

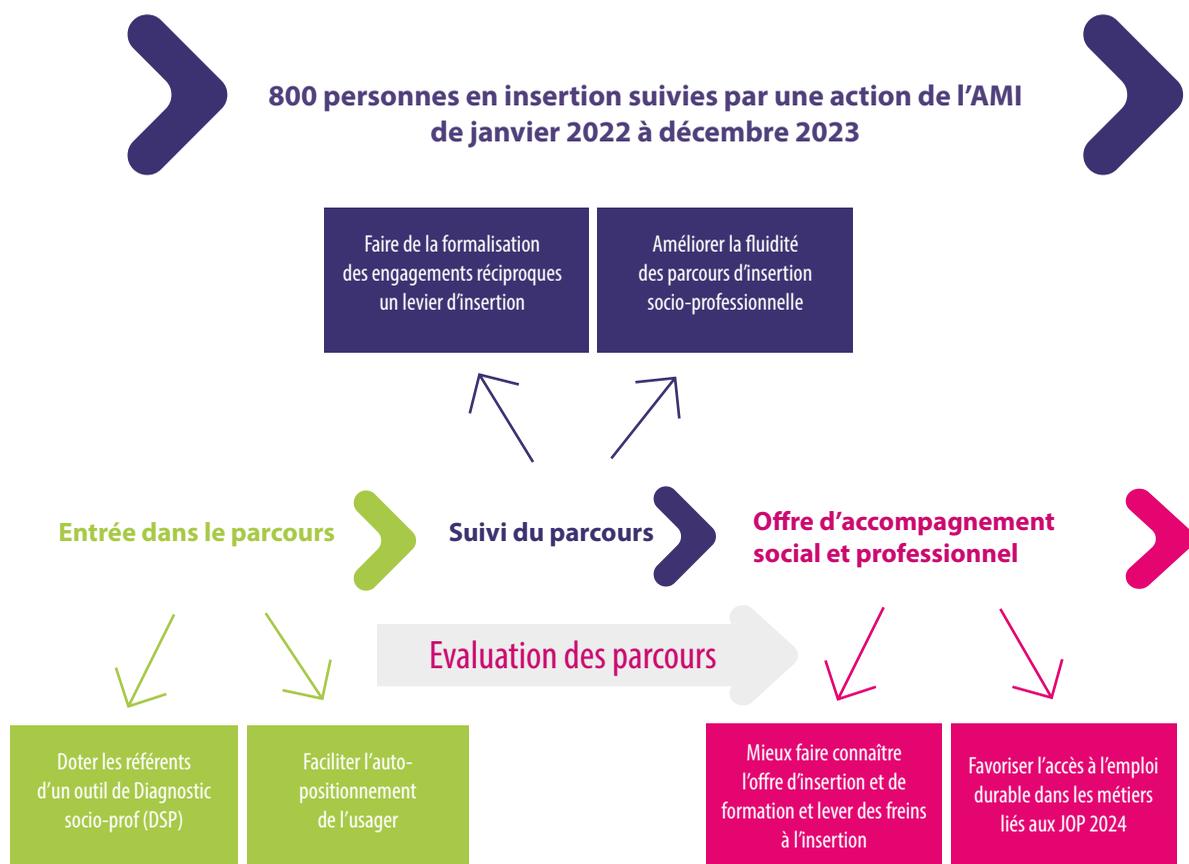
- un axe « **inclusion-insertion** » pour piloter et coordonner la mise en œuvre des plans stratégiques (1 jeune – 1 solution, plan apprentissage, PEC) et proposer des solutions en faveur de l’insertion professionnelle des parisiens (ex : travail sur les suites de parcours des parisiens sortant de SIAE) ;
- un axe « **développement économique** » pour accompagner les besoins des entreprises (aides aux entreprises, appui aux recrutements dans les secteurs en tension) ;

Des rencontres régulières en comité restreint sont prévues pour suivre l’avancement des travaux. Ces temps permettront aux co-porteurs de réaliser un reporting régulier de la mise en œuvre de la candidature SPIE Paris.

### Les Partenaires du Consortium Réponse AMI :

Ville de Paris – Pôle emploi 75 – DRIEETS - Région Ile-de-France - Mission Locale – EPEC – Cap Emploi – CAF – CASVP – associations – CCIP, le Club Paris Une chance les entreprises s’engagent– AFPA - MDPH - OPCO AFDAS - OPCO AKTO – FLES Paris - Fédération des acteurs de la solidarité - LA FÉDÉ 100 % HANDINAMIQUE

Le SPIE parisien proposera à une cohorte de 800 personnes (majoritairement des allocataires RSA ) un parcours en 3 étapes. Une attention particulière sera portée sur les populations des quartiers prioritaires ainsi que sur les parisiens en situation de handicap.

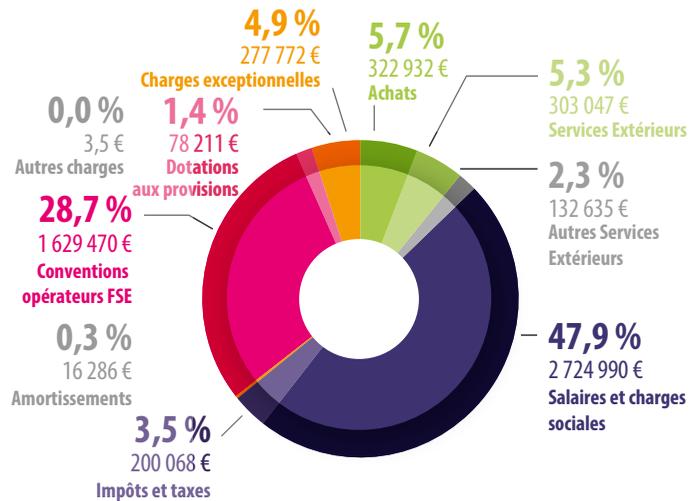




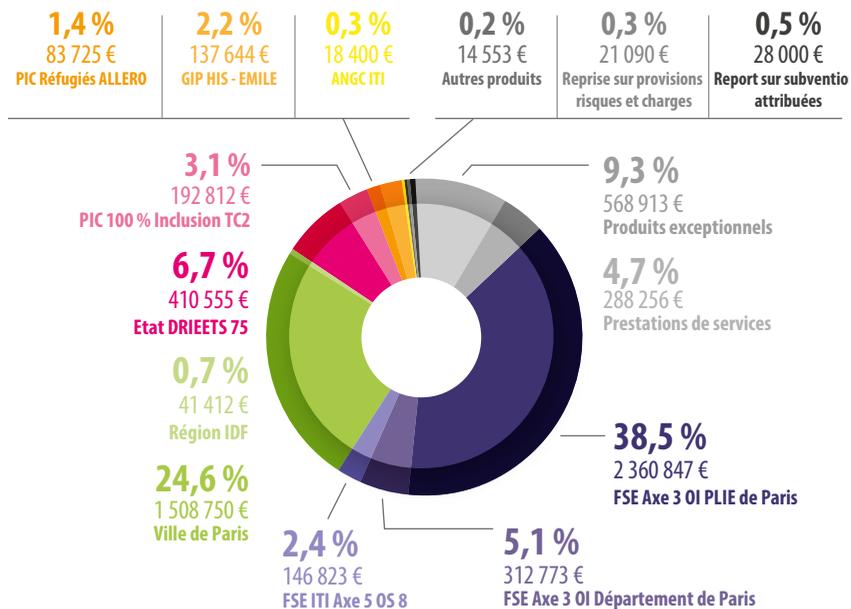
FINANCER LES  
ACTIONS, PILOTER LA  
SUBVENTION GLOBALE  
FSE ET GÉRER LE BUDGET  
DE L'ASSOCIATION AU  
SERVICE DE L'ACTIVITÉ

## ➤ Budget réalisé 2021

### CHARGES : 5 685 419,40 € euros



### PRODUITS : 6 134 560,13 € euros



### ➤ Résultat de l'exercice : 449 140,73 €

## Plan de financement de la Subvention Globale FSE 2018 - 2021

### Focus Année 2021 :

#### Prolongation de la période de programmation de la seconde subvention globale FSE 2018-2020 :

Si l'année 2021 a marqué la fin de la période de programmation FSE 2014-2021, le calendrier de lancement du nouveau programme FSE+ n'a pas permis la mise en œuvre de ces nouveaux crédits communautaires dès cette année.

En conséquence, l'ADG (Autorité de Gestion Déléguée) a accordé aux PLIE franciliens une enveloppe supplémentaire afin d'assurer une continuité de service durant cette année de transition. L'OI du PLIE de Paris a bénéficié d'un abondement de crédits d'un montant total de **2 195 214,54 €** au titre de l'axe 3, pour la délégation de gestion 2018-2020 prolongée en 2021.

À cette somme est venue s'ajouter une dotation spécifique de **150 000 €** dédiée à la programmation d'actions ciblées pour répondre aux difficultés engendrées par la crise sanitaire. L'OI a donc décidé de flécher ces crédits pour le financement d'actions en faveur du numérique afin de répondre aux besoins spécifiques des Participant·e·s du PLIE.

L'augmentation de la subvention globale FSE 2018-2020 de l'OI a conduit à passer un nouvel avenant à la seconde subvention globale, qui a été notifié au mois de mai 2021.

### Programmation FSE 2021

En 2021, l'OI EPEC PLIE de Paris a programmé **25 opérations pour un coût total de 4 083 842,15 €** conventionnées sur les crédits d'axes 3 et 4 confondus, suite à la publication de **8 appels à projets** dont 4 ont été publiés en décembre 2020 et 4 autres au cours de l'année 2021, pour un montant total FSE programmé de **2 360 847,50 €**.

#### CONVENTIONNÉ (Avenant 3)

	FSE	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
OS 3.9.1.1	6 904 680,46 €	6 451 367,26 €	13 356 047,72 €	51,70 %
OPÉ EXT	6 056 835,07 €	4 908 042,07 €	10 964 877,14 €	
OPÉ INT	847 845,39 €	1 543 325,19 €	2 391 170,58 €	
OS 3.9.1.3	1 141 239,80 €	1 594 553 €	2 735 792,80 €	41,72 %
OS 4.1.1.1	43 496,61 €	43 496,61 €	86 993,22 €	50,00 %
<b>TOTAL SUB. GLOB.</b>	<b>8 089 416,87 €</b>	<b>8 089 416,87 €</b>	<b>16 178 833,74 €</b>	<b>50,00 %</b>

#### PROGRAMMÉ du 01/01/2018 au 31/12/2021

FSE	CONTREPARTIES NAT.		FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
	DEPT. 75	AUTRES		
7 214 331,07 €	1 102 636,60 €	6 093 250,63 €	14 410 218,30 €	50,06 %
5 978 583,13 €	0,00 €	2 552 981,82 €	8 531 564,95 €	
1 235 747,94 €	1 102 636,60 €	3 540 268,81 €	5 878 653,35 €	
1 190 891,00 €	1 767 467,52 €	0,00 €	2 958 358,52 €	40,26 %
43 496,61 €	145 517,19 €	0,00 €	189 013,80 €	23,01 %
<b>8 448 718,68 €</b>	<b>3 015 621,31 €</b>	<b>6 093 250,63 €</b>	<b>17 557 590,62 €</b>	<b>48,12 %</b>

FSE conventionné **8 089 416,87 €** FSE Programmé **8 448 718,68 €**

Au 31.12.2021, 8 448 718,68 € de crédits FSE ont été programmés au total, représentant un taux prévisionnel global de programmation de 104,44 %

100 %

104,44 %

## Focus sur les crédits REACT-UE

Il a été accordé à l'OI EPEC PLIE de Paris, au titre de la seconde subvention globale (SG 2 2018-2021), une dotation de crédits REACT-UE d'un montant global de **1 248 458 €**. Ces crédits correspondent à la mobilisation de ressources complémentaires dans le cadre d'un fonds de relance et de résilience, en complément aux fonds européens structurels et d'investissement, nommé REACT-UE.

Ces montants ont été répartis comme suit :

- Crédits d'intervention (Axe 5) - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie : **1 204 762 €**
- Crédits d'assistance technique (Axe 6) : **43 696 €**

A ce titre, l'OI a publié en 2021 un dernier appel à projets externe pour programmer les opérations relevant du dispositif PLIE et en conséquence, le conventionnement annuel des opérateurs porteurs de Référents PLIE sur l'année 2022.

L'EPEC est très satisfait du soutien de l'autorité de gestion déléguée ainsi que de l'Europe concernant les abondements de crédits dont l'OI a pu bénéficier au cours de l'année 2021. Les crédits complémentaires ont permis de conventionner les porteurs de projets du territoire parisien et de mettre ainsi en œuvre des actions d'accompagnement et de formation en direction des publics fragilisés et les plus exposés au chômage en réponse à la crise sanitaire.

## ➤ Contrôles d'opérations réalisés en 2021

Trois appels de fonds FSE ont été organisés en 2021, au cours desquels **21 opérations** ont été comptabilisées dont 4 opérations internes et 17 opérations externes. En termes de montant, **5 522 826,96 €** de dépenses ont été contrôlées, pour un montant de **5 292 223,80 €** de dépenses certifiées correspondant à un montant FSE à rembourser de **2 040 580,77 €**.

Au 31/12/2021 le taux de consommation du FSE est de **62,80 %**.

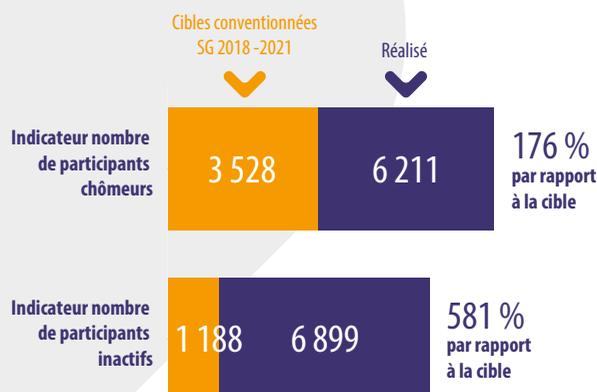
Au global, pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2021, **11 909 081,59 €** de dépenses ont été certifiées pour un montant FSE consommé de **5 305 998,13 €**, soit un taux d'intervention FSE de **45 %**.

Enfin, au cours de l'année 2021, le service gestionnaire a dû répondre à 1 contrôle de supervision et à 2 contrôles « ciblés sur risque ». Les conclusions transmises par les services d'audit ont abouti à des avis de conformité sans correction financière pour deux d'entre eux et, à un rejet de 1 221,81 €.

## ➤ Suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du FSE Axe 3

Ces valeurs réalisées au 31/03/2022 ont été extraites de l'Outil décisionnel MDFSE.

Le PLIE de Paris contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés par le PON FSE au niveau régional.



# > PERSPECTIVES 2022



Le mot  
de la Directrice Générale  
Sylvie CLEMENÇON

En 2022 l'EPEC poursuivra bien sûr son action au service des demandeur-se-s d'emploi et des entreprises parisiennes, en cohérence avec sa stratégie d'intervention : répondre aux enjeux du territoire parisien en matière de politiques publiques de l'emploi et de développement économique.

Ainsi, outre les actions menées dans la continuité par les équipes des PPE, du PLIE, d'ALLERO, du Pôle Clauses Sociales, du programme « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » et du Pôle Mutations Economiques (SARH TPE-PME et Plateforme de Transitions collectives), l'EPEC fera évoluer son offre de service, dans une recherche constante d'adaptation aux besoins du territoire et des publics et dans une dynamique d'innovation :

► **Sur ses missions d'information et d'orientation sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise**, l'EPEC élargira l'offre des PPE des 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, avec le recrutement d'un conseiller numérique. Une réflexion s'engagera plus globalement sur l'organisation des deux Points Paris Emploi, pour une meilleure réponse aux publics.

► **Sur l'axe « accompagnement des publics pour accéder à la formation et à l'emploi »**, le nouveau Protocole du PLIE, dans le cadre de la Programmation opérationnelle FSE+ 2021-2027, fixera les objectifs qualitatifs et quantitatifs du PLIE pour les 6 prochaines années. L'équipe ALLERO sera quant à elle renforcée, avec un deuxième conseiller en insertion socio-professionnelle,

pour l'accompagnement des publics réfugiés. Le programme « 2024 : Toutes Championnes, Tous Champions ! » renforcera son action par le développement de nouveaux formats de promotions entreprises (accès à l'emploi par la formation en alternance).

► **Pour favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés par le levier de la commande publique et des marchés privés du territoire**, le Pôle clauses sociales de l'EPEC poursuivra son développement par la recherche de nouveaux partenariats avec des donneurs d'ordres du territoire et accentuera son action dans le cadre du NPNRU. Pour soutenir le développement des clauses sociales et répondre notamment aux enjeux du nouveau PNAD (Plan National pour des Achats Durables 2022-2025) lancé par l'État, l'EPEC engagera une réflexion sur les financements du pôle avec ses principaux financeurs.

► **Sur l'axe « accompagnement des entreprises parisiennes pour favoriser l'emploi local »**, le périmètre d'intervention de la Plateforme Transitions collectives sera élargi, s'adaptant ainsi à l'évolution du contexte économique « post-crise » parisien.

De nouvelles activités verront le jour en 2022 au sein de l'EPEC :

► **La Plateforme Services à la Personne/Métiers du domicile** à partir de mai 2022, qui proposera une offre de services « à 360° », en direction de tous les acteurs du secteur, dirigeants de structures, salariés, demandeurs d'emplois, OF et institutions. L'objectif est d'accompagner 80 à 100 structures (associations et entreprises) par an, en priorité les structures médico-sociales (SAAD – services intervenant au domicile des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles fragiles). Les champs d'intervention de la plateforme seront notamment : la professionnalisation des dirigeants et l'appui au développement des structures, l'accompagnement des structures aux démarches Qualité de Vie au Travail et Prévention des Risques Professionnels, l'appui au recrutement, l'accompagnement à la digitalisation, une veille sociale, sectorielle et juridique.

► **AVEQ (Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers)**, à partir de septembre 2022 : des équipes de médiateurs emploi, territorialisées dans les quartiers populaires, pour aller au contact des habitants, créer du lien, grâce à des actions d'« aller-vers ». Une démarche qui s'adressera aux habitants des quartiers populaires (QPV/QVA), adultes, éloignés de l'emploi, ne bénéficiant pas (ou plus) d'un accompagnement socio-professionnel, de l'accès aux politiques sociales, d'insertion ou d'emploi (non-recours aux droits / décrochage). L'EPEC proposera un programme de repérage et d'orientation des publics vers les actions d'accompagnement et les offres de formation et d'emplois du territoire parisien.

Enfin, pour sa 7<sup>e</sup> année d'existence, et face à son fort développement, l'EPEC devra également travailler sur « l'identité EPEC ». Dans cet objectif, des travaux débiteront en 2022, et se poursuivront tout au long de l'année 2023, et couvriront, entre autres sujets, l'organisation du travail et des équipes, les instances représentatives du personnel, les locaux, le projet associatif, la communication interne et externe.

Les enjeux sont forts pour l'EPEC et les défis sont nombreux. Je suis certaine que grâce au dynamisme et à l'investissement des équipes et au soutien des élus du Conseil d'Administration, nous franchirons avec succès ce nouveau cap.

*Merci à toutes et tous, et bravo pour ce travail collectif.*

## CONTACTER L'EPEC

DIRECTION GÉNÉRALE & DIRECTION  
ADMINISTRATIVE  
ET FINANCIÈRE

- 34, quai de la Loire – 75019 Paris
- 01 84 83 09 05
- [info@epec.paris](mailto:info@epec.paris)

DIRECTION EMPLOI, INCLUSION  
ET SOLUTIONS TERRITORIALES

- 164, rue Ordener – 75018 Paris
- 01 53 09 94 30
- [info.plie@epec.paris](mailto:info.plie@epec.paris)

DIRECTION ACTEURS ÉCONOMIQUES  
ET GESTION DES COMPÉTENCES

- 209, rue La Fayette – 75010 Paris
- 01 84 83 07 10
- [info@epec.paris](mailto:info@epec.paris)



EPEC est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE FRANCE » 2014-2020



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES

[www.epec.paris](http://www.epec.paris)  
[@EpecParis](https://twitter.com/EpecParis)